

Seigneurial ! Royal !

Geste royalement citoyen

Sa Majesté le Roi, le premier à tendre le bras pour un lancement majestueux de la campagne de vaccination.

Au-delà du geste citoyen qui incombe, par ces temps de pandémie, à toutes les Marocaines et à tous les Marocains, c'est toute une symbolique qui s'en dégage.

C'est bien le chef d'Etat, le Roi en personne, qui donne l'exemple en se proposant de recevoir la toute première dose administrée dans le Royaume.

C'est assurément fait pour dissiper toute crainte, si crainte il y a. Pour chasser toute appréhension, si appréhension devait y avoir.

Geste d'autant plus citoyen que l'on s'était entendu dire, même si nous avons plutôt préféré ne pas trop y croire, que quelques concitoyens nantis auraient choisi de mettre le cap sur des pays encore plus nantis pour se faire vacciner avant tout le monde. Le Roi, lui, l'a fait dans le cadre d'une campagne ouverte à toutes et à tous.

Gratuite qui plus est et sans qu'elle revête de caractère obligatoire... C'est plutôt la conscience collective qui est interpellée pour une immunité collective sans laquelle le retour à la vie normale se ferait inaccessible.

Ce bras tendu n'est pas sans rappeler un geste tout aussi majestueux, tout aussi royal et seigneurial : celui de cette main tendue envers un pays frère, mais, hélas, perdu dans de menus problèmes par la faute d'uneunte sensible à ses seuls intérêts et qui a trop de mal à saisir que le monde tout autour évolue à une vitesse qui la dépasse irrémédiablement.

En attendant qu'il en soit autrement de l'autre côté, sachons apprécier de ce côté-ci cette belle opportunité qui nous est offerte, pendant que bien d'autres pays ont trop de mal à mettre sur pied une campagne appropriée.

Et la meilleure manière d'apprécier, ce serait d'y adhérer pleinement. Cela s'applique également aux personnes qui ont déjà été infectées pour s'éviter tout risque de réinfection...

En se protégeant, on protège par là même l'autre. C'est par devoir que l'on doit le faire.

Suivons donc l'exemple servi par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Tendons le bras. Pour notre bien. Pour celui de tout un pays.

Mohamed Benarbia



Lancement par S.M le Roi de la campagne nationale de vaccination



Ainsi que nous l'avions écrit dans notre édition d'hier, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a procédé, jeudi au Palais Royal à Fès, au lancement de la campagne nationale de vaccination contre le virus de la Covid-19.

A cette occasion, Sa Majesté le

Roi a reçu la première dose du vaccin contre la Covid-19.

Conformément aux Hautes instructions Royales, la campagne de vaccination sera gratuite pour l'ensemble des citoyens, l'objectif étant d'immuniser toutes les composantes du peuple marocain (à peu

près 80 % de la population), de réduire puis éliminer les cas de contamination et de décès dus à l'épidémie, et de contenir la propagation du virus, dans la perspective d'un retour progressif à une vie normale.

Cette campagne nationale se

déroulera de façon progressive et par tranches et bénéficiera à l'ensemble des citoyens marocains et résidents de 17 ans et plus.

Le Maroc où l'état d'urgence sanitaire est en vigueur depuis la mi-mars, a enregistré plus de 469.000 cas de contamination, dont 8.224 décès, selon le dernier bilan officiel.

La crise sanitaire a eu un impact négatif sur l'économie du pays, où un couvre-feu a été réinstauré depuis le 23 décembre.

La pandémie touche avant tout les villes à forte densité urbaine, comme la capitale économique Casablanca et Salé.

Les premières injections sont réservées en priorité aux professionnels de la santé de plus de 40 ans, aux autorités publiques, aux militaires, aux enseignants de plus de 45 ans, mais aussi aux plus de 75 ans.

Le Royaume, qui avait indiqué fin décembre avoir commandé 65 millions de doses des vaccins britannique AstraZeneca et chinois Sinopharm, a reçu récemment les premières livraisons.

Le ministère de la Santé a lancé vendredi une campagne de communication sur le thème "Je me protège et je protège mon pays" et les premiers rendez-vous devaient commencer ce vendredi matin.

Saad Dine El Otmani *Le Maroc est bien positionné face à la pandémie*

Le Maroc est bien positionné à l'échelle mondiale face à la pandémie, a affirmé, jeudi à Rabat, le chef du gouvernement Saad Dine El Otmani, invitant les citoyens à continuer à respecter les mesures sanitaires de prévention et de précaution, tant individuelles que collectives, et à éviter le relâchement dans leur application, en dépit de la maîtrise relative de l'épidémie.

Dans une allocution à l'ouverture de la réunion hebdomadaire du Conseil de gouvernement, il a relevé une diminution considérable du nombre de décès, de contaminations et de cas critiques, ainsi qu'une baisse de 10 points du taux d'occupation des lits en réanimation réservés aux patients atteints de la Covid-19, soulignant que l'opération de vaccination contribuera à la consécration de cette évolution, a rapporté le ministre de l'Education

nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, dans un communiqué lu lors d'un point de presse à l'issue de ce Conseil, tenu par visioconférence.

Le chef du gouvernement a également noté la profonde signification du fait que Sa Majesté le Roi Mohammed VI ait donné le démarrage effectif de la campagne nationale de vaccination anti-Covid-19, affirmant qu'il s'agit d'une "étape importante dans la série de réponses de notre pays à la pandémie", après que le Royaume a reçu des lots suffisants du vaccin pour lancer la campagne nationale de vaccination gratuite au profit de tous les citoyens et résidents au Maroc âgés de 17 ans et plus, et ce conformément aux Hautes instructions de S.M le Roi.

Elaboration d'un nouveau projet de curriculum de la langue amazighe pour le primaire

Un nouveau projet de curriculum de la langue amazighe pour le cycle d'enseignement primaire a été élaboré par le ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le projet mis en œuvre en collaboration avec l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM), sera soumis pour avis aux inspecteurs et enseignants de la langue amazighe, dans la perspective d'entamer l'élaboration de nouveaux manuels de cette langue en prévision de la prochaine rentrée 2021-2022, a indiqué le ministère dans un communiqué. Il est consultable sur le site web officiel du ministère de l'Education nationale www.men.gov.ma. Cette démarche intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la loi organique 26.16 définissant le processus de mise en œuvre du caractère officiel de l'amazigh, ainsi que les modalités de son intégration dans l'enseignement et les domaines prioritaires de la vie publique.

La mise en place d'un projet de curriculum de la langue amazighe s'inscrit aussi dans l'application des recommandations de la réunion tenue le 30 décembre entre le ministère et l'IRCAM, et dédiée à l'examen des moyens d'augmenter la cadence de généralisation de cette langue dans les trois cycles scolaires.

Il a été convenu, au cours de cette rencontre, d'actualiser le curriculum de la langue amazighe selon une approche progressive dès la rentrée scolaire 2021-2022 pour les premières années du cycle primaire, en tant qu'axe fondamental de la mise en œuvre de la feuille de route relative à l'intégration de cette langue dans l'enseignement.

L'appel de l'USFP à une adhésion collective renforcée pour servir au mieux les acquis nationaux



Le Bureau politique de l'USFP a tenu, mercredi, sous la présidence du Premier secrétaire, Driss Lachgar, une réunion consacrée à l'examen de la situation actuelle dans notre pays, et ce dans son contexte international, continental et régional.

Après examen approfondi des différents sujets, le Bureau politique a relevé ce qui suit :

Constantes nationales

-Le Bureau politique loue l'ensemble des efforts diplomatiques, militaires et politiques menés avec perspicacité, sagesse et courage par le Souverain en vue de consolider notre intégrité territoriale et de concrétiser nos droits sur le terrain et lors des fora internationaux, et ce en se basant sur la force de la légitimité.

Tout en appelant à davantage d'adhésion collective et inconditionnelle dont tous les Marocains ont fait preuve depuis le début du processus de parachèvement et de renforcement de notre intégrité territoriale, le Bureau politique estime, par là même, que toute tergiversation, quelles qu'en soient les justifications, idéologiques, permanentes ou provisoires, ne servira pas cet objectif aussi noble qu'existentiel pour la nation marocaine.

-Le Bureau politique considère que les positions du voisin de l'Est et sa persistante agressivité constituent des comportements inacceptables et condamnables qui menacent l'entité

maghrébine et le bassin méditerranéen, de même qu'elles créent des conditions de désintégration dans la région.

- Le Bureau politique salue hautement l'adhésion officielle et populaire manifestée dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19, afin que notre pays puisse dépasser cette crise sanitaire. A ce propos, il appelle le gouvernement et tous les acteurs institutionnels à redoubler d'efforts pour être à la hauteur de la volonté du Souverain visant à limiter les effets de la pandémie et à renforcer les structures économiques, sociales et culturelles ...

Par conséquent, le gouvernement est tenu de créer de meilleures conditions de communication, sur les plans technique, logistique et médiatique afin que notre pays puisse gagner ce pari qui se veut complexe même pour les économies puissantes.

Situation sociale et politique actuelle

Le Bureau politique considère que l'agenda national, les enjeux régional, continental et international et les éléments d'efficacité diplomatique et stratégique, exigent désormais de sortir de l'indolence et de briser la monotonie de notre réalité institutionnelle qui n'est acceptable ni dans la situation actuelle ni pour les perspectives d'avenir, et de s'orienter vers la confiance dans la dynamique nationale, dans l'esprit politique collectif, et dans la mobi-

lisation globale pour faire face aux défis.

De là, l'USFP considère, en tant que mouvement social-démocrate réformiste, que la situation actuelle nécessite l'accélération des réformes réclamées par S.M le Roi, ou sur lesquelles se sont mis d'accord les forces vives de notre pays, et que tout retard dans la mise en œuvre des décrets d'application et des lois nécessaires à la préparation de notre pays et de ses institutions au saut qualitatif annoncé par les discours de S.M le Roi et que le mouvement de réforme exige est à même de saper les orientations supérieures du pays, en imposant un dangereux fait accompli paralysant notre pays et gaspillant son temps politique à un moment critique de son histoire.

Le Bureau politique considère que la question démocratique constitue un seuil nécessaire et une condition sine qua non pour le renforcement de l'immunité de notre pays, de son front intérieur et de sa position dans les arrangements internationaux et régionaux.

Dans ce sens, la situation complexe de notre environnement et au niveau de la scène intérieure, impose à l'USFP d'assumer ses responsabilités et de tirer la sonnette d'alarme à propos des prochaines échéances.

L'USFP estime que les conventions démocratiques sont une nécessité urgente pour faire face aux crises et aux arrangements futurs, et

interpelle, à cet égard, le chef du gouvernement qui a personnellement chapeauté toutes les consultations et a, par la suite, délégué au ministre de l'Intérieur la tâche de poursuivre le débat sur les prochaines échéances.

Et dans le cadre de la responsabilité politique nationale, l'USFP considère que l'opinion publique a le droit de connaître les raisons du retard dans la mise en œuvre institutionnelle de l'agenda de réforme sur lequel il y a eu consensus. Il est du devoir du gouvernement, de sa présidence et de l'autorité territoriale, de fournir des réponses convaincantes sur le résultat des consultations, et sur toutes les questions ayant trait aux dates des échéances et aux moyens appropriés pour y parvenir.

L'USFP estime que la force de la démocratie, qui fait du Maroc un partenaire fiable et un modèle crédible aux niveaux régional et continental, exige de maintenir la fluidité du processus électoral et de veiller à préserver la régularité des scrutins à des dates précises dans le cadre d'une logique générale, selon laquelle tout le monde doit assumer ses responsabilités en veillant à ne pas saper les consensus majeurs sur les lois, à ne pas s'arroger le droit de les geler en exclusivité et à ne pas abuser du pouvoir de l'Etat.

L'USFP considère que la conjoncture politique et les enjeux multidimensionnels de notre pays nécessitent l'élargissement de la

base démocratique, à travers les réformes nécessaires assurant une représentation effective des plus démunis, tout en perfectionnant les lois pour les intégrer dans le circuit national sur le plan législatif et territorial. Il s'agit particulièrement des femmes, des jeunes, des MRE et des personnes à besoins spécifiques.

Fidèle à son histoire, l'USFP salue, dans ce contexte, les initiatives des militantes et des militants et assure qu'il faut œuvrer pour la réalisation de leurs nobles objectifs.

Le Bureau politique estime que pour réussir ce défi, il est nécessaire que ces catégories de citoyens représentent une force de proposition consciente des exigences nationales et qu'elles soumettent les propositions et les amendements qu'elles jugent nécessaires pour avancer sur ce plan et l'amélioration des conditions de leur contribution au champ politique national.

Le Bureau politique met également en lumière la nécessité de tenir une réunion de la majorité puisqu'elle est responsable vis-à-vis de l'opinion publique et des partenaires institutionnels, de la gestion du dialogue national dans ce contexte. Le Bureau politique souligne enfin la nécessité de permettre à toutes les composantes institutionnelles de l'échiquier national de participer à tout ce que rapporte au domaine des consensus nationaux majeurs concernant ce chantier.

Habib El Malki plaide pour des efforts concertés face aux défis de la région méditerranéenne



Le président de la Chambre des représentants et vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UpM), Habib El Malki, a plaidé mercredi pour des efforts concertés afin de faire face aux défis auxquels la région méditerranéenne est confrontée.

Intervenant lors de la réunion du bureau et du bureau élargi de l'Assemblée parlementaire de l'UpM, tenue en visioconférence, Habib El Malki a souligné l'importance de donner plus de dynamisme à l'action de l'Assemblée, notant un certain nombre de défis auxquels la région méditerranéenne est confrontée et qui nécessitent des efforts concertés pour y faire face.

Selon un communiqué de la Chambre des représentants, le responsable parlementaire a également mis l'accent sur les effets désastreux de la pandémie de

Covid-19 sur les économies de la région, appelant à ce que cette situation soit considérée comme une occasion pour renforcer la coopération régionale et l'action commune en vue de l'accélération économique et du développement global dans la phase post-pandémique.

A cette occasion, le responsable a souligné les efforts du Maroc dans des questions vitales et prioritaires dans la région méditerranéenne, telles que le développement durable, la sécurité, la paix, les migrations et la lutte contre le terrorisme.

Il a rappelé que le Maroc avait organisé le Sommet sur le climat (COP22) à Marrakech en 2016, mettant en avant le leadership mondial du Royaume dans le domaine des énergies renouvelables et sa volonté de partager son expérience avec les pays frères, notamment les pays africains.

Le président de la Chambre des représentants a ajouté que le Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a réussi à faire converger les points de vue entre les parties libyennes, grâce à la crédibilité dont il jouit et à sa volonté de faciliter le dialogue inter-libyen sans ingérence dans les affaires libyennes.

Il a considéré à cet égard que "la sécurité et la stabilité de la Libye font partie intégrante de la sécurité et de la stabilité du Maroc", et a mis en garde contre l'ingérence étrangère qui complique la question libyenne et contribue à son aggravation.

En ce qui concerne la question de la migration, Habib El Malki a appelé la partie européenne à apporter plus de soutien et davantage de solidarité au continent africain, soulignant que l'aide à généraliser la vaccination contre le coronavirus assurera la sécurité sanitaire de l'Afrique et de l'Europe en même temps.

Il a expliqué que le Royaume déploie une stratégie multidimensionnelle dans le domaine de la lutte contre le terrorisme basée sur le principe de la coopération avec tous les pays du monde, notamment avec l'Europe et les pays du continent africain, et que "le Maroc est très apprécié et respecté par la communauté internationale".

Ont assisté à cette réunion notamment le président du Parlement européen David Sassoli, la présidente du Congrès des députés espagnol, Meritxell Batet Lamaña, et les présidents des commissions de l'Assemblée parlementaire de l'UpM, et du côté marocain, Mustapha Brahimi, président de la commission de la promotion de la qualité de vie, des échanges entre les sociétés civiles et de la culture au sein de l'AP-UPM.

Séance de politique générale à la Chambre des représentants le 1^{er} février

La Chambre des représentants tiendra, lundi prochain, une séance plénière mensuelle des questions de politique générale adressées au chef du gouvernement, qui sera consacrée au thème de "la politique gouvernementale d'appui du produit national".

Cette séance, prévue à partir de 15h00, intervient en application de l'article 100 (alinéa 3) de la Constitution et des dispositions du règlement intérieur, notamment les articles de 278 à 283, indique un communiqué de la Chambre.

Elle se tiendra dans le respect des mesures préventives en vigueur, selon la même source.

François De Rugy, député et ancien président de l'Assemblée nationale française

La reconnaissance US de la marocanité du Sahara permet d'avancer vers une solution durable

La reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara permet d'avancer vers une résolution "durable" d'un conflit "intenable" dans le temps, a affirmé, jeudi, le député et ancien président de l'Assemblée nationale française, François De Rugy.

"La déclaration américaine permet d'avancer vers une résolution durable de cette situation, qui n'est pas tenable dans le temps et il n'est pas souhaitable qu'il y ait une sorte de conflit gelé qui ne tient pas compte des réalités qui existent maintenant depuis plusieurs dizaines d'années", a souligné l'ex-ministre de l'Eco-

logie dans un entretien à la MAP.

La reconnaissance américaine permet aussi d'«aller progressivement, vers une solution à ce différend qui n'a que trop duré», a-t-il ajouté.

Il a à cet égard qualifié de "très important" l'engagement américain qui constitue une "bonne chose pour le Maroc évidemment, mais aussi pour tous les partenaires du Maroc dont la France fait partie".

En ce sens, François De Rugy a estimé que la France et l'Union européenne "pourraient étudier le fait de s'engager dans le même sens", appelant à ne pas "mésétimer les résistances qui peuvent

exister y compris au sein de l'UE mais aussi chez les voisins du Maroc".

À ses yeux, ces résistances "ne doivent pas empêcher d'avancer dans le sens d'une normalisation durable de la situation du Sahara".

Un engagement plus important de la France, estime-t-il, permettra de "conforter le Maroc comme un pays leader au Maghreb et en Afrique dans le domaine de la modernisation économique et de stabilité politique et d'engagement sur des enjeux très forts comme le climat".

"Je crois que ça serait une bonne chose d'aller dans ce

sens", a relevé le député français, ajoutant qu'en matière de sécurité et de stabilité régionales, une évolution dans le positionnement de la France, fortement engagée dans le combat contre les groupes djihadistes dans le Sahel, et de ses partenaires, "aiderait à conforter la contribution du Maroc à la stabilisation de la région".

"J'ai pu mesurer durant mes différentes fonctions le rôle positif que le Maroc jouait dans le domaine de la formation et de l'accompagnement des forces de sécurité, de défense, d'un certain nombre de pays pour qui la structuration des forces de sécurité et

de défense est un enjeu très concret notamment dans les pays proches du Sahel et qui sont aujourd'hui soumis à des menaces de déstabilisation de la part de groupes djihadistes", affirme François De Rugy.

Par ailleurs, le député français a salué l'importance du rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël, qui constitue une "bonne chose" pour le Moyen-Orient et le bassin méditerranéen. La France et le Maroc ont évidemment intérêt à ce que la situation s'améliore et se stabilise dans cet espace où nous avons des enjeux communs", a remarqué l'ancien ministre.

Le rôle joué par le Maroc dans la résolution du conflit libyen mis en exergue par l'ONU

Le Conseil de sécurité des Nations unies a tenu, jeudi, une réunion consacrée à l'examen des derniers développements en Libye au cours de laquelle le rôle positif et la contribution importante du Maroc pour résoudre le conflit dans ce pays ont été largement mis en relief et salués.

Lors de ce dernier briefing de son mandat de représentante spéciale par intérim du Secrétaire général, Stéphanie Williams a présenté le Rapport du Secrétaire général de l'ONU du 19 janvier 2021, qui couvre, notamment, les récentes évolutions politiques, sécuritaires et économiques en Libye, ainsi que les activités de la Mission d'appui des Nations unies dans ce pays (MANUL), depuis le 25 août 2020.

Dans ce rapport, le Secrétaire général, Antonio Guterres, a mis en relief le rôle du Maroc pour la résolution du conflit libyen. A cet égard, il a indiqué que du 6 au 10 septembre, des délégations représentant des membres de la Chambre des députés et du Haut Conseil d'Etat se sont réunies à Bouznika pour s'entretenir des nominations aux

postes souverains énumérés à l'article 15 de l'Accord politique libyen, dont ceux de gouverneur de la Banque centrale de Libye et de chef du Bureau de l'audit.

De même, le rapport indique que le 20 septembre, le Haut Conseil d'Etat a approuvé l'issue des pourparlers de Bouznika.

Les délégations de la Chambre des députés et du Haut Conseil d'Etat se sont à nouveau réunies au Maroc, le 30 septembre, et sont parvenues à un accord provisoire sur les critères de sélection, notamment pour ce qui est de la représentation des trois régions historiques de la Libye, des compétences requises et des modalités de nomination aux postes souverains. Les réunions consultatives se sont poursuivies à Tanger du 23 au 28 novembre, et à Ghadamès (Libye), le 6 décembre.

Le Secrétaire général des Nations unies a, en outre, souligné que le 27 août, à Rabat, sa représentante spéciale par intérim a rencontré le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et d'autres



fonctionnaires marocains pour examiner l'initiative marocaine de soutien à la démarche de médiation engagée par l'ONU.

Lors des discussions des membres du Conseil, plusieurs pays se sont félicités de la contribution du Maroc à la résolution de la crise libyenne.

Dans ce cadre, le représentant de la Chine a félicité le

Maroc pour le rôle majeur qu'il joue pour réunir les parties libyennes afin de résoudre ce conflit.

Pour sa part, l'ambassadeur du Vietnam a exprimé sa reconnaissance au Royaume pour ses efforts continus dans la promotion des pourparlers de paix en Libye.

Intervenant lors de cette

réunion, l'ambassadeur de la Libye a remercié le Maroc pour son rôle dans la signature, en 2015 à Skhirat, de l'Accord politique libyen, et pour ses efforts déployés pour avoir abrité les dernières réunions inter-libyennes, qui s'inscrivent dans le cadre de la vision souhaitée par les Libyens, pour une solution pacifique au conflit.

Mobilisation en faveur de l'école

Signature à Rabat d'une convention entre le ministère de l'Education nationale et l'Association des régions du Maroc



La mise en œuvre de la loi-cadre 51-17, notamment son volet relatif à la mobilisation des acteurs et partenaires en faveur de l'école marocaine, a été au centre d'une convention-cadre signée jeudi à Rabat par le ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'Association des régions du Maroc (ARM).

Cette convention, signée par le ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saïd Amzazi, et le prési-

dent de l'ARM Mohand Laenser, vise à établir des mécanismes de coopération entre les deux parties pour une plus grande contribution des régions au développement du système d'éducation, de formation et de recherche.

S'inscrivant dans la mise en œuvre des contenus de la régionalisation avancée et la consécration de la place primordiale de la région, l'accord tend aussi à favoriser les apports des académies régionales d'éducation et de formation, des universités, des établissements de formation dans le développement régional et à encourager le secteur privé à s'investir dans la promotion du système éducatif, de formation et de recherche. Les domaines de coopération et de partenariat sont axés sur la promotion de ce système selon une approche prenant en compte les spécificités de chaque région ainsi que les besoins de son développement.

A cette occasion, Saïd Amzazi a souligné que ce partenariat est l'illustration de la Haute volonté Royale visant à faire émerger un modèle de développe-

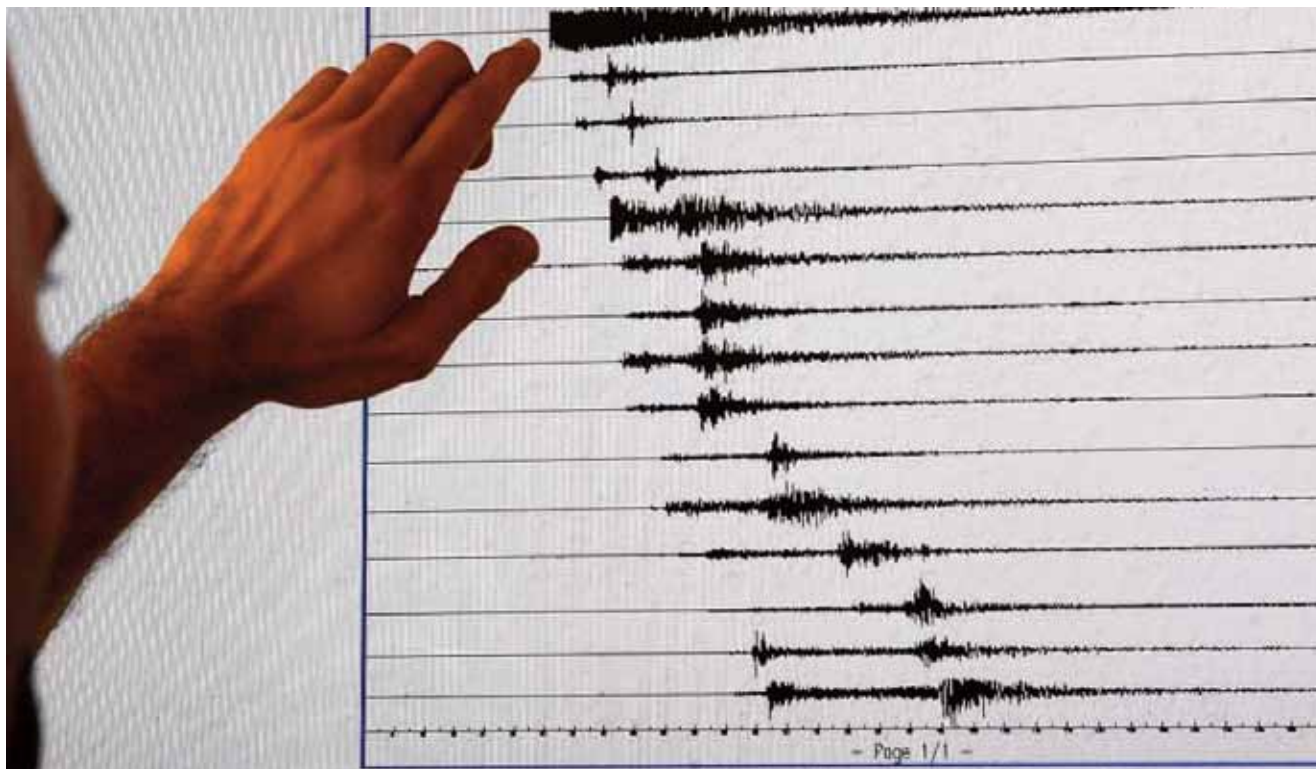
ment global fondé sur une politique publique articulée autour de la dimension régionale. Ce partenariat est une consécration claire des contenus de la régionalisation avancée conformément à la Constitution du Royaume, a-t-il dit.

Le partenariat ainsi instauré offre l'un des mécanismes de coopération entre l'ARM, et à travers elle les conseils régionaux, et l'Exécutif en vue d'œuvrer ensemble en application des Hautes directives Royales contenues dans le message Royal adressé aux premières Assises de la régionalisation avancée. Ce message insiste sur la nécessité de mettre les régions en capacité d'exercer leurs compétences.

Selon le communiqué, la présidente du conseil régional de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fatima Hassani, et le président du conseil régional de Souss-Massa, ont exprimé leur pleine adhésion au chantier de promotion du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique au niveau régional ainsi qu'au processus de déconcentration administrative.

Une coopération qui arrive au bon moment

Transfert en technologie sismique entre le Japon et le Maroc



Lundi 20 janvier, à 20h 58min, la terre a tremblé sous les pieds des habitants de la paisible vallée de Zaouiât Ahensal. Dans cette petite commune de la province d'Azilal, perchée à plus de 1700 m d'altitude, la secousse tellurique a atteint une magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle de Richter, selon un bulletin émanant du Réseau national de surveillance et d'alerte sismique de l'Institut national de géophysique (ING). Excepté quelques blocs de glace qui se sont détachés des cimes enneigées, la secousse n'aurait fait aucun dégât matériel ou humain. Hasard de la vie ou ironie du sort, à quelques centaines de kilomètres plus au Nord, le Maroc recevait sept équipements de haute technologie d'alerte précoce aux tremblements de terre.

Mis à la disposition du Centre national de recherche scientifique et technique (CNRST) et offerts par la compagnie japonaise «Challenge Company Limited», reconnue mondialement pour son savoir-faire en la matière, grâce notamment à l'entremise du Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb, ces équipements ont été dispatchés entre l'Institut national de géophysique (ING) et les universités scientifiques et

techniques de villes stratégiques dans l'activité sismique nationale, à savoir Kénitra, Larache, Tanger, Al Hoceïma, Nador et Fès. Concrètement, les matériaux en question permettent non seulement de détecter les tremblements de terre de manière précoce mais aussi « de lancer des messages d'alerte à travers des haut-parleurs », précise le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb dans un communiqué, avant d'ajouter « qu'ils sont également d'une grande utilité pour l'alerte au Tsunami et peuvent déclencher l'arrêt instantané de certains équipements sensibles comme les machines au niveau des centrales nucléaires, les trains et les ascenseurs ».

Au regard de la recrudescence de l'activité sismique dans le Royaume depuis l'avènement du 21^{ème} siècle, ces équipements joueront, à coup sûr, un rôle crucial à l'avenir. Certes, « le Maroc est considéré comme un pays de sismicité modérée par rapport à d'autres pays du bassin méditerranéen comme l'Algérie, la Grèce, l'Italie ou la Turquie » explique le professeur Mohammed Taj-Eddine Cherkaoui Maknassi, dans une thèse doctorale intitulée «Le risque sismique dans le Nord du Maroc ». Mais en parallèle, il

nuance ses propos en soulignant que «des données de la sismicité historique et instrumentale montrent que le Maroc n'est pas à l'abri des tremblements de terre



Entre 1959 et 1999, 22 secousses ont été recensées au Maroc contre plus du triple en deux fois moins de temps depuis 2000

destructeurs comme ce fut le cas en 1522, 1624, 1755 ou en 1960 ». Sans oublier le violent tremblement de terre qui a pris de court les habitants du Nord du pays dans la nuit du 23 au 24 février 2004.

Une secousse estimée à 6 degrés sur l'échelle de Richter, dont l'épicentre fut localisé dans la commune d'Aït Kamra, relevant de la province d'Al Hoceïma, a fait pas moins de 629 morts, 926 blessés, 15.230 sans-abri et 2539 habitations effondrées. En somme, le Maroc n'est pas à l'abri d'une catastrophe comme celle du 23 février 2004 au soir. D'autant que l'activité sismique a plus que doublé de fréquence lors des 20 dernières années. En effet, si l'on en croit le site spécialisé «volcanodiscovery.com», entre 1959 et 1999, 22 secousses ont été recensées sur le territoire national, oscillant entre 4 à 6 degrés sur l'échelle de Richter, contre plus du triple en deux fois moins de temps depuis l'an 2000. Lors des deux dernières décennies écoulées, un total de 82 secousses, allant de 4 à 6 degrés, ont été recensées, majoritairement dans les régions du Nord, situées dans une zone de collision, à proximité de la limite entre les deux plaques Afrique –

Eurasie.

A l'évidence, l'activité sismique dans le pays s'est accélérée de manière prononcée. Une accélération que le développement et le perfectionnement des outils de mesure et de prévention contre les séismes ne peuvent expliquer à eux seuls. En revanche, ces derniers sont plus que jamais primordiaux dans la survie des populations. D'autant qu'au Maroc comme ailleurs, les dernières années ont connu une augmentation des dommages liés aux aléas naturels, principalement à cause de la concentration des populations et des activités dans les zones à risques. Un constat encore plus inquiétant en cas de Tsunami. En effet, l'hypothèse d'une vague géante déferlant sur les côtes atlantiques marocaines n'est pas à exclure. Mais elle est moins probable que le risque de raz-de-marée qui plane sur le pourtour méditerranéen du Royaume (voir ci-contre). Dès lors, le récent transfert technologique et la coopération en matière de savoir-faire entre les scientifiques marocains et japonais, qui ne datent d'ailleurs pas d'hier, sont plus que jamais une nécessité pour envisager un lendemain moins angoissant.

Chady Chaabi

Nacer Jabour, chef de division à l'Institut national de géophysique

Il y a une réactivation sismique au Nord et dans des zones qui étaient calmes auparavant

Libé : Quels sont les équipements d'alerte précoce aux tremblements de terre que vous avez reçus ?

Nacer Jabour : Ce sont des accélérographes. Un détecteur accélérométrique qu'on peut régler et ajuster pour un déclenchement à partir d'un certain seuil. Il comporte plusieurs composantes spécifiques qui permettent de détecter les premiers mouvements sismiques qui sont très faibles et ne sont pas ressentis par la population. Ensuite, les composantes de ces équipements nous permettent de déclencher l'alerte par haut-parleur et/ou par l'envoi d'un sms. L'équipement peut également arrêter automatiquement une installation industrielle sensible ou encore des ascenseurs d'immeubles et même un train à grande vitesse.

Le Maroc est-il exposé à des risques de séismes de grande intensité comme au Japon ?

Le transfert technologique doit être adapté au contexte national. Le Japon est exposé au quotidien à des tremblements de terre importants car il fait partie de la ceinture circumpacifique, très active sismiquement. Le Maroc est plutôt considéré comme un pays à activité sismique modérée. Donc on doit adapter cette technologie car les séismes qui font des dégâts au Japon ne sont pas les mêmes qu'au Maroc. Par conséquent, il faut faire attention à ce facteur d'exposition qui diffère entre les deux pays. Mais aussi tenir compte du facteur vulnérabilité sismique du bâtiment au Maroc qui est réel.

Justement, comment adapter ces équipements ?

Il faut trouver un seuil de déclenchement correspondant aux caractéristiques sismo-tectoniques du Maroc d'une part et d'autre part au niveau du bruit urbain, puisque ces équipements sont destinés à un usage urbain. L'ensemble de ces données doivent être identifiées et caractérisées pour qu'il n'y ait pas de déclenchement répétitif à cause d'un bruit aléatoire ou organisé. Donc à partir d'un certain niveau, que l'on doit contrôler et définir à partir des sources qui entourent le capteur, on va régler le capteur sur un niveau de déclenchement adéquat, qui va réagir uniquement en cas de séisme.

Sait-on vraiment prévoir les séismes sachant que le séisme du Japon de 2011 a été estimé très peu probable avant son oc-

currence, tout comme celui de l'Aquila en Italie ?

Pour l'instant, la prévention des séismes reste un domaine de recherche. Il n'existe pas encore de technique fiable à 100 % pour prédire les tremblements de terre et identifier le temps d'occurrence du séisme, le lieu d'occurrence et la magnitude. Pour l'instant, on n'a pas encore atteint ce niveau de connaissance, de monitoring et de contrôle par les instruments à notre disposition. En revanche, le champ est ouvert concernant la prévention, soit un grand chantier technique et scientifique. C'est d'ailleurs dans ce cadre que l'on a accepté de coopérer avec le Japon dans cette expérience d'enclenchement d'une alerte précoce. Les technologies en question commencent déjà à détecter en termes de dimension et d'amplitude, de petites vibrations sismiques qui sont des sources naturelles sismiques. Là, on a plusieurs secondes à gagner avant l'arrivée de l'onde sismique qui cause les dégâts. Suivant les situations, on a entre 5 et 20 secondes pour réagir. Il faut se mettre à l'abri et surtout éviter de paniquer. C'est ce qu'on appelle la prévision précoce ou l'alerte précoce. C'est-à-dire, réagir avant l'arrivée des ondes sismiques qui causent des dégâts.

Quelles sont les actions que vous menez au quotidien en matière de prévention du risque sismique ?

Au niveau de notre Institut national de géophysique (ING), qui dépend du Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST), nous sommes chargés de la surveillance sismique du territoire national et de l'ensemble du voisinage Atlantique-Méditerranée. Pour ce faire, nous nous appuyons sur un réseau de surveillance sismique. Il y a une permanence 24h/24. Et dès qu'il y a un tremblement de terre ressenti, on doit en fournir les paramètres aux autorités locales et centrales ainsi qu'aux différents départements techniques ministériels. Ensuite, c'est aux destinataires des alertes de prendre les précautions et les mesures nécessaires. S'agissant du dernier transfert de technologie et savoir-faire entre le Maroc et le Japon, nous sommes passés à un stade encore plus avancé, puisqu'on va raisonner en termes de seconde et une échelle encore plus restreinte, plus étroite. Là, on doit plutôt essayer de faire appel à la technologie et envoyer des messages d'alerte auxdits destinataires.



Où on est l'installation des capteurs reçus du Japon ?

Jusqu'à présent, nous avons installé les sept capteurs sismiques dans les enceintes des facultés des sciences techniques de Kénitra, Larache, Tanger, Al Hoceïma, Nador et Fès. L'idée est de permettre également aux étudiants et aux enseignants de ces campus de se familiariser avec cette nouvelle technologie. Rappelons aussi qu'il faut accompagner cette expérience par des exercices d'évacuation, des exercices de protection, de réaction réfléchie, etc.

Selon le site spécialisé « volcanodiscovery.com », entre 1959 et 1999, 22 secousses ont été recensées sur le territoire national, oscillant entre 4 et 6 degrés sur l'échelle de Richter, contre 82 en deux fois moins de temps depuis Pan 2000. Comment l'expliquer ?

Cela s'explique par la réactivation sismique des zones au Nord du Royaume et de nouvelles zones qui étaient sismiquement calmes auparavant. N'oublions pas que la région d'Al Hoceïma a été le foyer d'une série de tremblements de terre importants depuis 1994, dépassant la magnitude 6. Donc, il y a eu une pseudo-période de retour des tremblements de terre tous les 10 ans, en l'occurrence en 1994, 2004 et tout récemment en 2006.

Un tremblement dont le foyer était un peu offshore, heureusement. Ceci nous donne une idée sur les failles qui sont en train de bouger, soit sur la terre sèche ou en milieu marin. A l'évidence, il y a eu une réactivation d'autres zones à l'intérieur du Maroc comme la zone de Midelt. Ce sont des zones qui ont bougé un petit peu plus qu'auparavant, lorsqu'elles étaient considérées comme sismiquement calme.

Faut-il s'en inquiéter ?

Pour le moment, c'est une information de plus qui nous donne une idée sur le niveau de sismicité qu'une région peut avoir, mais aussi pour essayer d'équiper les zones qui sont considérées comme calmes ou parfois asismiques, de capteurs parce qu'ils vont révéler encore l'existence d'activités sismiques même si elles ne sont pas ressenties par la population. Cela permet également de sensibiliser les gens qui habitent dans ces régions au même titre que les décideurs, sur le risque des catastrophes naturelles en général et le risque sismique en particulier afin de prendre les mesures nécessaires surtout dans la construction en respectant les codes de construction parasismique. Bien construire, c'est la priorité avant de se tourner vers les programmes de prédiction scientifique ou technique.

Que pensez-vous des scientifiques qui prédisent un méga tsunami qui frapperait les côtes atlantiques marocaines en provenance des îles Canaries ?

Par rapport aux autres scénarios connus dans l'histoire récente des tsunamis, ce scénario est peu probable, contrairement à celui d'un tsunami qui serait déclenché à partir d'une source entre le Portugal et le Maroc. Dans cette zone du domaine Atlantique, nous enregistrons quotidiennement des tremblements de terre à partir d'une faille qui a été à l'origine, par le passé, de grands séismes qui ont déclenché par la suite des tsunamis, dont le fameux séisme de Lisbonne au 18ème siècle. Il avait déclenché un grand tremblement de terre qui a touché pratiquement toute la côte Atlantique Nord du Maroc et qui a gravement impacté la côte Nord du pays. Maintenant, si ça devait se reproduire, ce serait encore plus dramatique. A l'époque, les côtes Nord n'étaient pas aussi peuplées. Il n'y avait pas d'agglomérations, d'installations industrielles et encore moins d'infrastructures. Du coup, le Maroc, qui était un pays à tendance continentale par le passé, est devenu un pays à tendance océanique. Résultat, il est plus exposé que par le passé.

Propos recueillis par Chady Chaabi

Les règles à suivre pour éviter la fuite des données personnelles



Il ne se passe plus une semaine sans que la protection de nos données personnelles ne soit remise en question. Preuve en est le tollé engendré il y a quelques jours par la nouvelle politique de confidentialité et les nouvelles conditions d'utilisation de WhatsApp, soudainement apparus suite à une mise à jour. Dans les faits, le service de messagerie mobile a annoncé qu'il allait partager des données confidentielles avec sa nouvelle maison mère, Facebook. Une décision à l'opposé des valeurs fondatrices de l'appli de messagerie instantanée qui a bâti sa réputation sur la protection des données de ses utilisateurs.

Risques liés à vos mots de passe

Résultat : D'abord, panique et colère de nombreux utilisateurs, puis, opportunisme de services concurrents comme Signal et Telegram, qui ont vu leurs téléchargements s'envoler sur l'Apple Store et Google Play. En conséquence de quoi, les dirigeants de WhatsApp ont tenté, tant bien que mal, de calmer le jeu en repoussant de trois mois

le changement de ces conditions d'utilisation. Un exemple qui en appelle d'autres et confirme une tendance : nos téléphones et les données qu'ils contiennent sont loin d'être protégés et hermétiques face aux attaques extérieures. D'ailleurs, Kaspersky, entreprise leader en cybersécurité, et le cabinet d'études Immersion sont à l'origine d'une enquête sur le sujet. Certes, l'enquête a un but purement commercial puisqu'elle est accompagnée d'offres sur des logiciels pour sécuriser vos smartphones. Mais d'un autre côté, elle met en lumière des failles qui peuvent être colmatées avec un peu plus de vigilance et surtout des solutions... gratuites.

S'agissant des risques liés à vos mots de passe, selon l'enquête « trois internautes sur quatre ont déclaré utiliser le même mot de passe pour les logiciels et applications installés sur leurs terminaux ». Pour le coup, l'utilisation d'un gestionnaire de mots de passe s'avère primordiale pour à la fois gérer, protéger et créer de nouveaux identifiants. Dans ce cas, rien de mieux que d'utiliser les gestionnaires de mots de passe fournis

en extension de votre navigateur, à l'instar de Firefox et Google Chrome. Ils sont gratuits, sûrs et vous éviteront par la même occasion les notes adhésives sur l'écran pour retenir votre armée de mots de passe ou de vous arracher les cheveux pour vous en souvenir. Cela dit, il ne faut pas pour autant oublier de changer régulièrement d'identifiants.



Trois internautes sur quatre ont déclaré utiliser le même mot de passe pour les logiciels et applications installés sur leurs terminaux

Eviter l'enfer numérique

Les résultats de l'enquête révèlent également un manque de sensibilisation au danger de fuites de données personnelles sur smartphones. Rien de bien étonnant. Mais les solutions proposées demeurent insuffisantes. Il ne faut pas se leurrer, un antivirus ne suffit pas à protéger totalement vos données personnelles. Il y a des règles à suivre pour éviter l'enfer numérique. Outre les gestionnaires de mots de passe précités, il faut veiller à mettre à jour votre téléphone et ses applis régulièrement. Les MAJ servent avant tout à corriger des failles de sécurité, prisées par les cyber pirates, dont l'arme principale est le rançongiciel, un logiciel malveillant qui prend en otage des données personnelles. Pour s'éviter une telle mésaventure, il suffit, pour récupérer ses données, de les sauvegarder en amont.

Depuis l'avènement de l'épidémie du Sars-Cov2, le télétravail est devenu un allié indispensable. Mais il n'échappe malheureusement pas à la loi du genre : chaque crise est exploitée par des escrocs et des pirates

informatiques. Pendant le confinement, chaque jour était accompagné de son lot de courriels malveillants. Des mails frauduleux qui manquent clairement de créativité. Car avec un peu de recul, on se rend rapidement compte qu'une banque ne vous demandera jamais vos identifiants de compte par courriel. Dès lors, on vous conseille d'éviter de cliquer sur un lien ou une pièce jointe sans connaître sa provenance.

Dans le même cadre, n'oubliez jamais de vous assurer de la présence d'un cadenas dans la barre de navigation au moment de transmettre des données personnelles à un service en ligne. Dans le cas contraire, votre navigateur vous préviendra du danger qui vous guette et notamment des pages frauduleuses. Enfin, on ne cessera jamais de vous prévenir contre les réseaux Wifi public. Si vous vous y connectez, soyez vigilants et évitez de communiquer des données sensibles pendant ce laps de temps. Et pour cause, espionner un Wifi public est un jeu d'enfant. Un VPN, (Virtual Private Network), réseau privé virtuel, peut faire l'affaire.

C.E



L'Afrique accélère dans la course mondiale aux vaccins

En pleine bataille mondiale pour l'achat des vaccins anti-Covid, l'Afrique, jusqu'ici à la traîne pour immuniser ses 1,3 milliard d'habitants, accélère et assure avoir garanti des centaines de millions de doses pour le continent.

Seule une poignée de pays africains ont commencé à vacciner leur population à ce jour, dont l'Égypte, les Seychelles et Maurice. Et au Maroc, le roi Mohammed VI a été vacciné jeudi, donnant le coup d'envoi à la campagne nationale.

La plupart des pays du continent comptent sur l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Union africaine (UA) pour s'approvisionner. Grâce aux dispositifs des deux organisations, l'OMS table sur 30% de la population africaine vaccinée d'ici la fin 2021. L'UA a annoncé jeudi avoir obtenu 400 millions de doses supplémentaires. Au total, 670 millions de vaccins sont promis à l'Afrique par l'Union.

Ces 400 millions de doses ont été acquises auprès de l'Institut Serum of India (SII), qui produit à grande cadence des vaccins développés par AstraZeneca et l'université d'Oxford, pour l'Inde et une grande partie des pays en développement.

Le dispositif Covax de l'OMS, pour un accès équitable aux vaccins, fournira parallèlement les doses pour 20% de la population. "D'ici mars, nous verrons certainement la plupart des pays commencer à vacciner", a estimé jeudi Richard Mihigo, coordinateur du programme d'immunisation et du développement des vaccins au bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. "C'est un début lent, mais nous nous attendons à ce que les choses s'accélèrent dans les mois à venir", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse en ligne. De-



puis le début de la pandémie, l'Afrique reste officiellement l'un des continents les moins touchés par le virus, avec 3,5 millions de cas et 88.000 morts, selon un compte de l'AFP.

Mais la plupart des pays du continent sont frappés par une deuxième vague qui les a forcés à revenir à des mesures sanitaires strictes. Les infections ont augmenté de 50% au cours des quatre dernières semaines et le nombre de décès a été multiplié par deux, selon l'OMS. Et la découverte de nouveaux variants, en Afrique du Sud et en Grande-Bretagne, réputés plus contagieux et qui conti-

nent à se propager dans le monde, a aussi accéléré la ruée vers les vaccins. Dernier en date, le Sénégal a annoncé jeudi avoir détecté pour la première fois le variant britannique. Avec près de 26.000 cas dont 614 décès officiels dans ce pays jeune mais pauvre, la pandémie met le système de santé à rude épreuve.

L'Afrique aura besoin de 1,5 milliard de doses pour vacciner 60% de sa population et atteindre l'immunité collective, selon les estimations. Pour un coût qui oscille entre 5,8 et 8,2 milliards d'euros.

Tous les vaccins seront disponibles "entre cette année et l'année

prochaine", a promis le directeur de l'agence du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC) de l'UA, John Nkengasong. "Un effort historique".

Parallèlement, certains gouvernements ont engagé des négociations bilatérales avec les laboratoires pharmaceutiques pour obtenir davantage de vaccins, au risque de faire flamber les prix.

Première puissance industrielle du continent, l'Afrique du Sud doit recevoir "un million" de doses lundi, négociées directement avec le laboratoire AstraZeneca, a annoncé mercredi le ministre de la Santé, Zweli Mkhize. Le pays afri-

cain le plus touché par le virus, avec plus d'1,4 million de cas et près de 43.000 décès officiels, a aussi garanti l'accès à neuf millions de vaccins auprès du laboratoire Johnson&Johnson et recevra 12 millions de doses de Covax.

Lors du sommet virtuel de Davos cette semaine, le chef d'Etat sud-africain, Cyril Ramaphosa, a fustigé les pays riches qui "accaparent" les vaccins, s'indignant contre le "nationalisme vaccinal". Il a appelé ceux qui ont les moyens d'acquiescer "jusqu'à quatre fois ce dont leur population a besoin", à mettre à disposition leurs doses excédentaires.

La Chine a exporté plus de 200 milliards de masques l'an dernier



La Chine a exporté l'an dernier quelque 220 milliards de masques chirurgicaux, a indiqué vendredi le ministère du Commerce, dans un contexte de forte demande à l'étranger de produits médicaux contre l'épidémie.

Ce chiffre spectaculaire correspond à 40 masques par être humain vivant en dehors de la Chine.

Premier pays touché par le coronavirus, la Chine s'est rapidement imposée comme le principal fabricant de masques au monde,

Pékin n'hésitant pas à en user sur le plan diplomatique avec des dons - très médiatisés - à l'étranger.

La Chine a par ailleurs exporté 2,3 milliards de combinaisons de protection et un milliard de trousse de dépistage contre le virus, a précisé devant la presse un vice-ministre du Commerce, Qian Keming.

Il s'agit pour la Chine d'une "contribution importante à la lutte mondiale contre l'épidémie", s'est-

il félicité.

La Chine s'est globalement remise de l'épidémie sur le plan sanitaire, en dépit de l'apparition de plusieurs foyers de contamination ces dernières semaines, essentiellement dans le nord du pays près de la Russie, et dans la région autour de Pékin.

Le pays est l'un des rares à avoir dégagé en 2020 une croissance positive (+2,3%), largement portée par la production d'équipements contre le Covid-19.

A Tripoli, des maisons de responsables libanais prises pour cible par les manifestants

Des foules en colère se sont rassemblées jeudi devant les résidences à Tripoli de personnalités politiques influentes du Liban, incendiant des bennes à ordures et brisant des caméras de surveillance, au quatrième jour de manifestations contre la gestion de la pandémie de coronavirus. Les manifestants ont jeté en fin de journée des cocktails molotov dans les locaux de la mairie de la ville, provoquant un violent incendie, selon l'agence de presse nationale. "Nous voulons incendier leur maison comme ils nous ont brûlé le cœur", a dit à l'AFP Omar Qarhani, père de six enfants. "Ils ont fait honte à cette ville", ajoute ce chômeur de 42 ans, en référence aux dirigeants politiques.

Pour les manifestants, les confinements à répétition, notamment celui en vigueur depuis le 14 janvier, l'un des plus stricts du monde, ont été le coup de grâce, dans un pays qui connaît sa pire crise économique depuis la fin de la guerre civile (1975-1990), aggravée par la pandémie et ayant entraîné des segments entiers de la population sous le seuil de pauvreté.

Tripoli, deuxième ville du Liban et l'une des plus pauvres du pays, est ainsi le théâtre depuis lundi de violents affrontements nocturnes entre les forces de sécurité et des manifestants excédés par les restrictions sanitaires et une crise économique qui ne cesse de s'approfondir.

Avec plus de la moitié de ses habitants vivant sous le seuil de pauvreté, la grande ville du Nord a été l'un des epicentres du mouvement de contestation sans précédent déclenché en octobre 2019 à travers le pays contre une classe dirigeante accusée de corruption et d'incompétence. "Que n'importe quel politicien ose marcher dans les rues de Tripoli!", lance avec défi M. Qarhani au milieu d'une centaine de manifestants rassemblés devant la maison d'un responsable politique de cette ville.

Après trois soirées de violents heurts ayant fait un mort et plus de 300 blessés, une centaine de personnes ont de nouveau battu le pavé jeudi, s'arrêtant successivement devant différentes résidences de responsables politiques originaires de la ville et tentant d'y pénétrer avant d'être empêchées par l'armée.

Les protestataires ont lancé des pierres contre des caméras de surveillance dans le secteur, détruisant plusieurs d'entre elles.

Des véhicules militaires suivaient au pas les manifestants, en majorité encagoulés. C'est pour bloquer l'avance de ces véhicules que des protestataires ont renversé des bennes à ordures sur la voie, a constaté un vidéaste de l'AFP.

Au milieu d'une foule compacte massée devant la maison du député Fayçal Karamé, Adnan Abdallah s'est lancé dans une diatribe contre les dirigeants originaires de la ville, dont certains sont classés parmi les milliardaires de la planète. "Nous ci-

blons les foyers des politiciens parce qu'ils sont responsables de la situation dans laquelle le Liban se retrouve aujourd'hui", lance-t-il. "Nos dirigeants sont les mêmes depuis 30 ans. Ils ont ruiné l'avenir de notre jeunesse et conduit notre pays à la ruine", déplore-t-il.

Devant la maison de Samir al-

Jisr, autre député de Tripoli et ancien ministre de la Justice, des manifestants ont déclenché un incendie rapidement éteint par les forces de sécurité. "Pourquoi les protégez-vous?", ont crié les manifestants à l'adresse des forces de sécurité et des militaires déployés en renfort.

Les affrontements jeudi soir

entre manifestants et forces de sécurité ont fait au moins 102 blessés dont cinq hospitalisés, selon un tweet de la Croix-Rouge libanaise.

Adnan al-Hakim, un manifestant de 19 ans, marche en boitant, le visage couvert d'un bandage taché de sang. Il affirme avoir été visé mercredi soir par une balle en caout-

chouc au niveau de la jambe et reçu des coups de matraque sur le visage. Mais sa détermination reste intacte, assure-t-il. "Nous sommes obligés de descendre dans la rue pour réclamer nos droits", affirme à l'AFP le jeune manifestant. "Ils nous forcent à vivre dans l'humiliation" mais nous "ne pouvons plus supporter cela".

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS (4^{ème} trimestre 2020)

ENNAKL

A U T O M O B I L E S

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020 :

(En DT)

Désignation	4 ^{ème} Trimestre 2020	4 ^{ème} Trimestre 2019	Au 31/12/2020 (**)	Au 31/12/2019 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	144 515 003	129 935 030	400 114 782	408 758 370
Coût d'achat des marchandises vendues	120 563 232	108 059 841	329 170 995	344 424 946
Charges financières	703 193	1 244 125	4 042 931	5 362 058
Produits financiers	60 311	267 094	18 571 380	9 341 585
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	29 974 778	11 272 061
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	161	150
Nombre d'agences officielles	-	-	27	27
Masse salariale	5 729 056	4 831 976	17 008 804	19 261 942
Effectif fin de période			294	312

Faits saillants

- Le chiffre d'affaires durant le 4^{ème} trimestre 2020 a enregistré une progression de 11.22% par rapport au 4^{ème} trimestre 2019 passant de 129.935 MD à 144.515 MD. La société ENNAKL Automobiles a maintenu sa position de leader des importateurs du secteur automobile en Tunisie avec une part de marché de 12.6%, soit 6 243 unités immatriculées dont 2 204 immatriculations durant le dernier trimestre de l'année. La marque AUDI a conservé sa première place du segment premium pour la sixième année consécutive.
- La masse salariale s'est élevée au terme de l'exercice 2020 à 17,008 MD contre 19,261 MD au 31/12/2019, soit une régression de 11.70%.
- Un solde de trésorerie nette de 29.974 MD au 31/12/2020 contre un solde de 11.272 MD à la fin de l'année 2019.
- Les investissements réalisés durant l'année 2020 totalisent un montant de 2.281MD contre un montant de 3.419 MD en 2019.
- L'endettement financier global a atteint un solde de 24.171MD contre un solde de 21.259 MD en 2019.

(*) Ces chiffres sont extraits d'une situation comptable définitive.

(**) Ces chiffres sont extraits d'une situation comptable non audité.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

L'Iran accuse Israël de mener une guerre psychologique

L'Iran a averti Israël qu'il riposterait à toute attaque contre son territoire en ciblant des villes israéliennes et accusé ce pays de mener une "guerre psychologique", après des déclarations de l'armée israélienne évoquant des "plans" contre la République islamique.

Mardi, le chef de l'armée israélienne, le général Aviv Kochavi, a affirmé, dans une rare intervention publique, avoir demandé à ses équipes de travailler sur de nouveaux "plans" pour contrer ce qu'il qualifie de menace nucléaire iranienne en cas de décision politique de cibler l'Iran.

Israël accuse l'Iran, son ennemi juré, de chercher à fabriquer l'arme atomique ce que Téhéran dément. "Ils sont en train de mener une guerre psychologique, ils n'ont pratiquement aucun plan, aucune capacité", a indiqué le directeur de cabinet du président iranien, Mahmoud Vaezi, en marge du conseil des ministres, en réponse à une question sur les déclarations du chef d'état-major israélien. "Pour défendre l'Iran, nos forces armées sont entraînées (...) Nous n'avons pas l'intention d'entrer en guerre, mais nous défendons sérieusement le pays", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le porte-parole des forces armées iraniennes a mis en garde contre les "menaces (d'Israël) contre les installations nucléaires iraniennes et les bases de missiles", bassées selon lui sur des "illusions".



"Les déclarations du chef d'état-major sioniste relèvent de la guerre psychologique", a indiqué le général de brigade, Abdolfazl Shékarchi, dans une interview publiée sur Iribnews, le site internet de la télévision d'Etat. "Comme l'avait dit le guide suprême dans le passé, nous allons

sûrement détruire Haïfa et Tel-Aviv (...) en cas de la moindre erreur du régime sioniste contre la République islamique", a-t-il averti.

Cette nouvelle guerre des mots intervient une semaine après l'investiture du président américain, Joe Biden, succédant à Donald Trump

qui avait adopté une politique de "pression maximale" vis-à-vis de Téhéran et s'est retiré unilatéralement en 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien, conclu trois ans auparavant avec les grandes puissances.

Jugeant que la politique iranienne de son prédécesseur était un

échec, M. Biden a fait part de son intention de ramener les Etats-Unis dans le giron de l'accord nucléaire mais il a conditionné cela à un retour préalable de l'Iran au respect strict de ses engagements. L'Iran lui demande une levée "sans conditions" des sanctions.

Un juge américain autorise l'extradition de complices présumés de Carlos Ghosn



Un juge fédéral américain a donné jeudi son feu vert à l'extradition vers le Japon de deux Américains, arrêtés en mai 2020 et soupçonnés d'avoir aidé l'ex-patron de Renault-Nissan, Car-

los Ghosn, à fuir le pays.

Le juge Indira Talwani a estimé que les arguments invoqués par Michael Taylor et son fils Peter Taylor, selon lesquels ils risquaient notamment d'être soumis à des condi-

tions proches de la torture dans les prisons japonaises, n'étaient pas suffisants pour déroger au traité d'extradition liant Tokyo et Washington. "Même si les conditions carcérales au Japon pourraient être

déplorables, et même si la procédure pénale à laquelle les Taylor seront soumis pourrait ne pas satisfaire le processus américain de diligence raisonnable", les conditions japonaises ne constituent pas "une dure souffrance ou une dure souffrance mentale et physique telle qu'envisagée par les textes", a écrit le juge dans sa décision de 29 pages.

Les deux hommes n'ont pas établi "qu'il était plus probable qu'improbable qu'ils soient soumis à des tortures au Japon", a-t-il ajouté. Le juge a par ailleurs souligné que les faits qui leur sont reprochés constituaient un délit aussi bien aux Etats-Unis qu'au Japon.

Michael Taylor, ancien membre des forces spéciales américaines reconverti dans la sécurité privée, et son fils Peter avaient été arrêtés en mai 2020 après l'émission par le Japon d'un mandat d'arrêt contre eux.

Peter Taylor avait été arrêté à Boston alors qu'il était en partance pour le Liban, pays où s'est réfugié l'ancien patron de l'alliance automobile Renault-Nissan et qui n'a pas de traité d'extradition avec le

Japon.

Considérés comme présentant un "grand risque de fuite", les deux hommes étaient incarcérés depuis, en attendant l'issue de la procédure d'extradition.

Les deux hommes, ainsi que le Libanais George-Antoine Zayek, sont accusés par le Japon d'avoir aidé le magnat déchu de l'automobile à échapper à la justice nipponne lors d'une évasion spectaculaire le 29 décembre 2019. Visé par des plaintes pour malversations financières, Carlos Ghosn était alors en liberté sous caution.

D'après les documents judiciaires américains, les trois hommes l'ont apparemment aidé à se dissimuler dans une grande caisse noire, semblable à un caisson d'instrument de musique, qu'ils ont ensuite embarquée à bord d'un jet privé, le contrôle de bagages n'étant à l'époque pas obligatoire pour ce type d'appareil.

Les avocats des Taylor ont immédiatement fait appel de cette décision, sans que l'on ne sache immédiatement dans quels délais cet appel pourrait être examiné.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

SORT	COFFRE	RÉPLIQUES	SECRET	PAIN LETTRES DE NEHRU	MAUVE	LETTRES DE RADIATION	FAIRE LA FÊTE	FEUILLES VOLANTES
					LANGUE VERTE			
MOUTON							SYMBOLE DU CHROME	
AU PIED DE LA LETTRE			CARDINAUX	RÈGLE PLATE	POSSESSIF LIQUIDE		VOYELLES PLAT DE TERRE	
UN CERTAIN SOURIRE						EN MARCHÉ		
				EPLUCHE-LÉGUMES		FIN DE VERBE		CHAT BELLIQUEUX
NIB DE NIB NAZI			BOISSON	ROULÉ		FRÔLER		
EMBALLLEMENT		LETTRES DE TCHEKHOV		BOUT À BOUT	ENIVRÉE	ENZYME	SUITE	DE BAS EN HAUT FINE
TYPE		INFRACTION VIN						FILS D'APOLLON
			ANNONCE UNE SUITE		DEMI-FRÈRE			
INCERTITUDE	MÊLE DE NOUVEAU						VOYELLES	
					FLÂNENT			

Solution mots flechés d'hier

EMPLOI DE GRAMMIRE	C	LISTE DES PAYS	MÉTAL	EFFROYABLE	DE SES EN NARD PAKA	MURILES	M	DISPOSÉ	LETTRES DE JEAN	PISE AU FRAIS	DOUTER LA LIGNE
BRILANTS RAPPORTÉS	O	N	O	M	A	T	O	P	E	E	S
EMPEREUR ROMAIN	N	E	R	O	N	FEUILLE DE PROPAGANDE	T	R	A	C	T
LETTRES DE TACTE	T	C	LETTRES DE SENNY	R	N	FIN D'ANNÉE	E	E	R	A	
IRRESOLUTION	I	R	R	E	S	O	L	U	T	I	O
PRÉPARATION DE MOUS	A	O	U	T	ÂGE	FIN DE PARTIE	R	L	U	U	D
REMANES QUATRE DE-LIGN	C	L	RENVERS SAULE	R	E	I	S	O	E	A	
LEONURE	L	E	O	N	U	R	E	D	N	E	R
LETTRES DE PRAGUE	P	G	FIN D'ANNÉE	E	E	CHATEAU BELGE (1834-1918)	Q	C	Q	E	D
A CONVERGENCE	T	I	N	U	PROLE	POMME	B	U	U	R	I
LIE	L	I	VILLE D'ISRAËL	S	A	R	I	R	A	S	
BAS-FOND	O	MEMBRE	QUE	C	E	P	E	N	D	A	N
A LA GORME	N	U	L	TOUTE EN EAU	I	L	E	R	E	S	I

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthier
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma


Youssef El Gahs
Mouna El Youssefoui
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri


44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10


Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

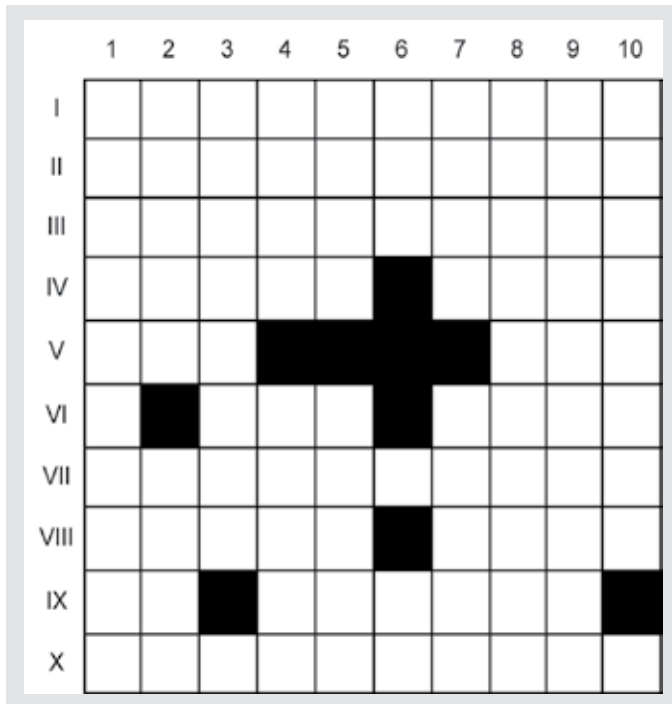
Site web:
www.libe.ma

 Journal Libération

 Libération Maroc


2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Une adresse où il n'y a rien à voir.
- II. Très riches, mais ils finissent bêtement.
- III. Appuiera.
- IV. Un sieur dont on se moque pas mal. - Grandes plages.
- V. Étoilé du sud. - La fameuse Winchester des grands westerns.
- VI. Tout un plateau de cannabis. - Cherche un pré pour glander.
- VII. Façon de faire sans queue ni tête.
- VIII. Battu (néologisme). - Film en couleurs.
- IX. Possessif. - Pas de balade pour la malade.
- X. Pays qui n'existe pas mais qui nous menace en permanence de débarquement (néologisme).

VERTICALEMENT

- 1. Cote de bof? Alors, c'est grillé!
- 2. Cris redoublés d'un yéyé. - En Grèce, peut être roi ou empereur.
- 3. Solda aux légions romaines.
- 4. On y jette des cacahuètes. - Clair obscur.
- 5. Vit en hauteur. Fit pression.
- 6. Il faut la poser pour pouvoir le poser. - Girl très en vue Outre-Manche.
- 7. Illuminaneur pour tirer ses traits. - In'arien d'un don.
- 8. Prenez-en de l'étoffe et vous ne manquerez pas d'air!
- 9. Chauffer par galvanisation.
- 10. Résulta du précédent.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		8						2
9	8		2		4	1		
3				4	8	9		
		3			9	5	7	
2	7				1		4	
8	4	9			2			
	2	1	6					9
	9	5		2		6	8	
6				5				

Moyen

2				3	4	9	6	
				9			7	
6	3		2					
5	8		3	4				
		1		9		7		
				7	5		1	3
				6			3	9
4		9						
8	9	2	5					1

Difficile

		6						2
2		3		4				7
	4		1					8
					6	5		1
			4	5	1			
8		1	9					
6				8		2		
1			7		9		3	
5					7			

Expert

						9	4	
3		9						5
		1	5					
8	2		3		9			
		7		1		2		
			7		4		6	3
					8	6		
4					7			2
	7	5						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	5	2	9	4	1	7	8	3
7	1	4	8	6	3	9	5	2
8	9	3	2	5	7	1	4	6
4	2	5	1	8	6	3	7	9
1	7	8	3	9	2	4	6	5
3	6	9	5	7	4	2	1	8
5	4	6	7	2	9	8	3	1
9	3	7	6	1	8	5	2	4
2	8	1	4	3	5	6	9	7

Moyen

9	7	5	2	6	4	1	8	3
3	8	4	1	9	5	2	7	6
1	6	2	8	7	3	9	4	5
8	5	9	6	2	7	3	1	4
6	2	3	4	1	8	5	9	7
4	1	7	5	3	9	6	2	8
2	9	8	7	5	6	4	3	1
5	4	1	3	8	2	7	6	9
7	3	6	9	4	1	8	5	2

Difficile

1	8	7	9	4	6	5	2	3
4	9	5	2	3	1	8	6	7
3	2	6	7	5	8	9	4	1
9	7	3	5	2	4	6	1	8
5	6	1	8	7	9	2	3	4
8	4	2	6	1	3	7	5	9
2	5	4	1	9	7	3	8	6
6	3	9	4	8	5	1	7	2
7	1	8	3	6	2	4	9	5

Expert

4	3	1	9	8	6	2	5	7
7	8	9	4	2	5	1	3	6
5	2	6	1	7	3	4	9	8
6	9	3	2	1	7	8	4	5
8	5	4	6	3	9	7	2	1
1	7	2	5	4	8	9	6	3
3	4	5	7	9	1	6	8	2
2	6	7	8	5	4	3	1	9
9	1	8	3	6	2	5	7	4

Economie

L'aéroport de Tanger Ibn Battouta enregistre une baisse de 64% de son trafic aérien en 2020

Le nombre de passagers ayant transité via l'aéroport Tanger Ibn Battouta a accusé une baisse de 63,85% durant l'année 2020, par rapport à la même période de 2019, selon l'Office national des aéroports (ONDA).

Ainsi, cette plateforme aéroportuaire a accueilli 490.488 passagers à fin décembre dernier, contre 1.356.664 voyageurs durant les douze mois de 2019, ont précisé les dernières statistiques fournies par l'ONDA.

Pour le seul mois de décembre dernier, le nombre de passagers ayant transité par l'aéroport Tanger Ibn Battouta a atteint 57.116 passagers, contre 109.508 voyageurs en décembre 2019, en régression de 47,84%, rapporte la MAP.

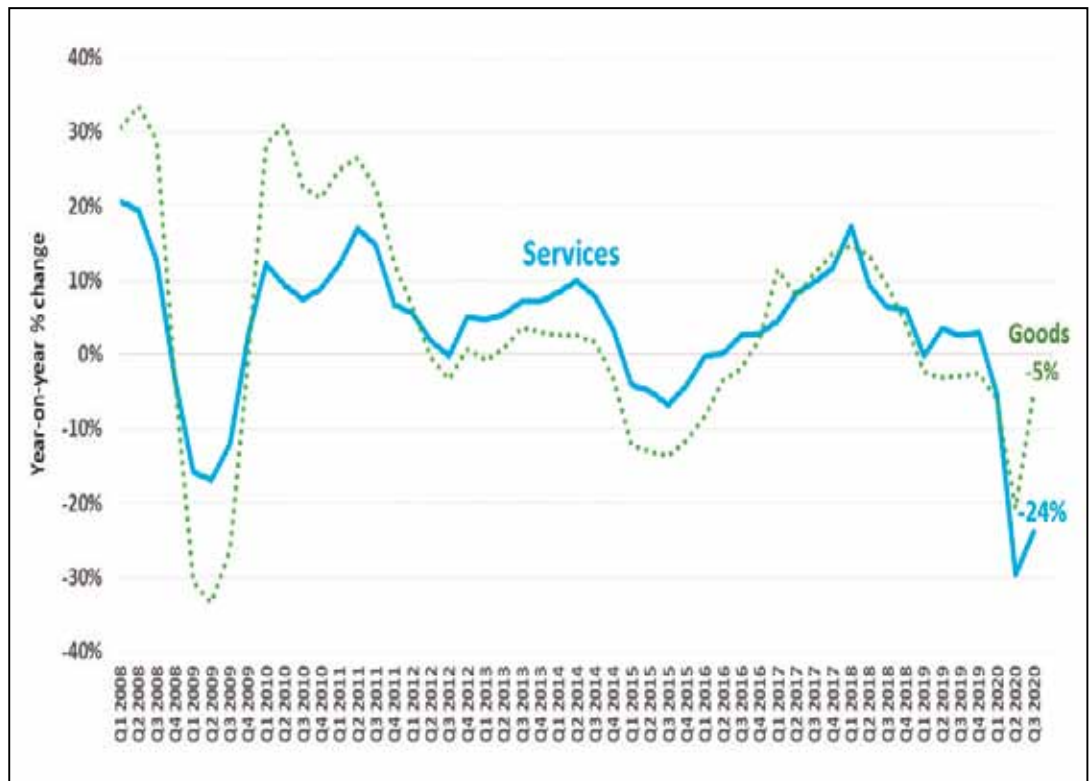
L'aéroport international de Tanger a occupé, durant le mois de novembre dernier, la 3^e place au niveau national en termes de trafic aérien commercial, avec une part de 9,17%, derrière les aéroports Mohammed V de Casablanca (48,59%) et de Marrakech-Menara (10,26%), et devant l'aéroport de Fes-Saïss (6,42%).

Les chiffres font également ressortir que la ligne Mohammed V/Paris-Orly s'est classée 1^{ère} dans le Top 5 des routes aériennes internationales en décembre dernier, avec 32.409 passagers et une part de 6,42%, devant la ligne Marrakech/Paris-Orly avec 18.843 voyageurs et une part de 3,73%, et la ligne Mohammed V/Paris-CDG avec 13.233 passagers (2,62%).

Le trafic aérien enregistré au niveau des aéroports nationaux a connu une baisse de l'ordre de 71,48% durant l'année 2020, par rapport à la même période de 2019, en accueillant 7.150.277 passagers contre 25.075.095 voyageurs accueillis en 2019.

En décembre 2020, les aéroports du Royaume ont accueilli un total de 622.934 passagers, contre 2.038.856 passagers en décembre 2019, en régression de 69,45%.

Le commerce mondial des services n'est pas encore sorti de l'ornière



La reprise du commerce mondial des services n'est pas encore en vue, à en croire l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Selon les chiffres dévoilés récemment, ce segment du commerce mondial a accusé une baisse de 24% au terme du troisième trimestre de 2020 par rapport à la même période de 2019.

Comme l'a fait remarquer l'Organisation internationale dans une note synthétisant l'évolution de ce secteur, « comparativement à la baisse de 30% en glissement annuel enregistrée au deuxième trimestre, cela ne représente qu'une légère augmentation qui contraste fortement avec la reprise bien plus nette du commerce des marchandises ».

C'est dire que l'évolution du commerce des services demeure critique d'autant plus qu'au terme de novembre dernier, les données préliminaires montrent qu'il était encore inférieur de 16% aux niveaux de 2019.

Pour l'organisation qui édicte les règles régissant le commerce mondial, tout porte ainsi à croire que « les perspectives de reprise restent médiocres ». L'OMC note à ce propos que de nombreux pays ont dû prendre des mesures de confinement plus strictes, accom-

panées d'un durcissement des restrictions visant les voyages et les services connexes qui a été maintenu au premier trimestre de 2021, suite à une deuxième vague d'infections liées à la pandémie de Covid-19.

Dans sa note, l'organisation indique en outre que les statistiques les plus récentes confirment les attentes antérieures selon lesquelles le commerce des services serait plus durement touché par la pandémie que le commerce des marchandises, lequel n'avait perdu que 5% en glissement annuel au troisième trimestre.

Il est à souligner qu'en dépit de

la demande latente, l'OMC craint qu'une bonne partie des pertes de revenus liées à l'annulation de vols, de vacances à l'étranger, de repas de restaurant et d'activités culturelles/récréatives soit permanente.

Poursuivant son analyse de la situation, l'organisation a indiqué que « les voyages restent le secteur de services le plus touché, en baisse de 68% à l'échelle mondiale par rapport à la même période de 2019 ».

Selon les statistiques publiées par l'OMC, au troisième trimestre de 2020, il apparaît que « les dépenses des voyageurs internationaux ont diminué de 88% en Amérique latine et dans les Caraïbes, de 80% en Asie et en Afrique, de 78% en Amérique du Nord et de 55% en Europe ».

Ces données montrent également qu'en dépit de l'assouplissement des restrictions de voyage en Europe observé pendant les mois d'été, la reprise du commerce des services n'a été que très modeste au troisième trimestre de l'année écoulée.

Les mêmes statistiques montrent également que le commerce des « Autres services » a continué d'enregistrer des résultats inégaux, avec un recul pour la plupart des sous-secteurs à l'exception notable des services informatiques. C'est le

cas notamment de la construction, des services récréatifs, des services juridiques et des services financiers, etc.

En détail, il ressort ainsi que « les exportations mondiales de services de construction ont diminué de 16% en glissement annuel, et plusieurs exportateurs asiatiques ont enregistré de fortes baisses ».

La tendance est aussi à la baisse du côté des services audiovisuels, artistiques et récréatifs qui ont enregistré des baisses à deux chiffres de l'ordre de 14%. Tandis que les services juridiques et les services de gestion, de comptabilité et de publicité se sont distingués par une timide reprise de 1% en glissement annuel.

Les exportateurs de différentes régions enregistrant une croissance positive, les chiffres en rapport avec les services financiers montrent, pour leur part, que ceux-ci ont augmenté de 2% au niveau mondial.

En hausse de 9%, en raison de l'augmentation de la demande mondiale d'informatique en nuage, de plateformes et d'espaces de travail virtuels, « les services informatiques sont restés le secteur le plus dynamique au troisième trimestre » de l'année précédente, a relevé l'organisation.

Alain Bouithy



Les perspectives de reprise restent médiocres, selon l'OMC

Baisse de l'IPC à Agadir en octobre dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) a atteint, en octobre 2020 à Agadir, le niveau 103,6 contre 104 en septembre, enregistrant ainsi une baisse de 0,4%.

Selon des données de la Direction régionale du Haut-commissariat au plan, cette variation est principalement le résultat de la baisse de 0,9% de l'indice des produits alimentaires et de la stabilité de l'indice des produits non alimentaires. La baisse des produits alimentaires observée entre septembre et octobre 2020 concerne principalement les prix des fruits (12,7%), des poissons et fruits de mer (0,4%), du café et thé (2, %), et des huiles et graisses (2,3%),

précise la même source.

Les variations enregistrées sont le résultat, également, d'une hausse des prix de la viande (2,3%) et des légumes (3,3%). Pour les produits non alimentaires, la baisse a concerné principalement les prix d'achat des véhicules (1,2%) et les dépenses d'utilisation des voitures (0,6). S'agissant des variations interannuelles, l'indice moyen durant la période janvier-octobre de l'année 2020 a connu une augmentation de 1% en comparaison avec la même période en 2019. L'indice des prix à la consommation du mois d'octobre à Agadir a progressé de 1,6% par rapport au même mois de 2019.

L'aéroport d'Oujda-Angad enregistre une baisse de plus de 72% du trafic des passagers en 2020

Le nombre de passagers ayant transité via l'aéroport d'Oujda-Angad a enregistré durant les douze mois de l'année 2020 une baisse de plus de 72% par rapport à la même période de l'année 2019.

Les statistiques de l'Office national des aéroports (ONDA) montrent que cette infrastructure aéroportuaire a accueilli à fin décembre dernier, 192.103 passagers contre 702.004 durant les douze mois de 2019, soit une chute de 72,64%. Ce résultat place cet aéroport à la 8ème place à l'échelon national et à la deuxième place sur le plan régional derrière l'aéroport Nador-Al Aroui (7ème place avec 276.157 passagers en 2020).

Pour ce qui est des statistiques du seul mois de décembre dernier, la même source fait savoir que le nombre de passagers enregistrés au niveau de l'aéroport d'Oujda s'est chiffré à 24.555 voyageurs contre 44.130 passagers

durant le même mois de 2019, soit une régression de 44,36% et une part de 3,94%.

Au niveau des Top 5 des routes aériennes internationales en décembre dernier, Oujda/Paris-Orly a occupé la 4ème place avec une part de 2,52 % et 12.704 voyageurs, derrière Mohammed V/Paris-Orly (6,42% et 32.409 passagers), Marrakech/Paris-Orly (3,73% et 18.843 passagers) et Mohammed V/Paris-CDG (2,62% et 13.233 passagers). Le trafic aérien enregistré au niveau des aéroports nationaux durant l'année 2020, a connu une baisse de l'ordre de 71,48% par rapport à la même période de l'année 2019, en accueillant 7.150.277 passagers contre 25.075.095 passagers enregistrés en 2019.

Cette régression s'explique par les répercussions de la crise sanitaire liée au coronavirus et l'arrêt du trafic aérien pendant plusieurs mois.

BOA et la SIACE s'associent pour soutenir les activités du commerce extérieur

Le groupe Bank of Africa et la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), membre du Groupe Banque islamique de développement (BID), ont signé, récemment, un mémorandum d'entente (MoU) pour soutenir les activités de commerce extérieur et les investissements dans les pays membres de cette organisation multilatérale.

Signé du côté du groupe Bank of Africa par l'administrateur directeur général délégué, Brahim Benjelloun Touimi, et le directeur général délégué, en charge de la coordination de l'international, Mohammed Agoumi, ainsi que par le directeur général de la SIACE, Oussama Kaissi, ce MoU offre une base solide de coopération dans les domaines d'intérêt commun aux secteurs privé et public en rapport avec les projets à développer, dans la perspective de consolider le positionnement de cette banque marocaine, en tant qu'opérateur clé du commerce et de l'investissement en Afrique, indique un communiqué conjoint.

A travers ce mémorandum, BOA, de par sa vision panafricaine et la SIACE, en tant qu'institution multilatérale de développement dont la mission est de faciliter les

échanges commerciaux des pays membres avec le reste du monde, conjuguent leurs efforts pour intensifier les échanges et financer les projets socioéconomiques de développement en Afrique, précise la même source.

"Ce partenariat intervient à un moment où les relations entre les deux institutions se sont renforcées après la conclusion d'accords importants dans différents pays d'Afrique de l'Ouest où Bank of Africa - BMCE Group dispose d'une forte empreinte", a souligné M. Kaissi, cité par le communiqué.

Et de soutenir: "Le Maroc est l'un des principaux pays membres de cette organisation multilatérale. La SIACE a travaillé conjointement avec Bank of Africa - BMCE Group pour soutenir les transactions commerciales stratégiques et les projets d'infrastructure, venant en appui aux pays membres pour limiter les effets de la Covid-19 sur leurs économies. Ce protocole d'accord entre les deux institutions renforce ce partenariat et souligne la volonté des deux organisations d'élargir le niveau de coopération ciblant les pays membres conjoints".

De son côté, M. Benjelloun Touimi a affirmé que "la signature de ce partenariat avec SIACE sou-

ligne la stratégie de notre groupe, sous l'égide de son président, M. Othman Benjelloun, de jouer un rôle croissant dans la facilitation des transactions commerciales et le financement durable de sa clientèle".

La position du groupe en tant que leader dans ce domaine, en sera renforcée, a-t-il poursuivi, ajoutant que d'importants projets ont été finalisés grâce à ce partenariat et d'autres verront le jour dans un contexte d'innovation mutuelle.

"Avec ce mémorandum d'entente et grâce aux nouvelles implantations de Bank of Africa - BMCE Group à Dubaï et Shanghai, notre groupe pourra bénéficier de l'expérience de la SIACE afin de développer le réseau de sa clientèle dans les régions du Golfe et de l'Asie du Sud-Est, en soutenant leurs activités de commerce extérieur et en renforçant les investissements mutuels", a, pour sa part, souligné M. Agoumi.

Créée en 1994, la SIACE vise à élargir la portée des transactions commerciales des pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). La vision de ladite société est d'être reconnue comme le catalyseur privilégié du commerce et de l'investissement en faveur d'un développement écono-



mique durable dans les pays membres.

Sa mission est de faciliter le commerce et l'investissement entre les pays membres et le reste du monde grâce à l'offre d'outils d'atténuation des risques et de solutions financières conformes à la sharia.

Pour sa part, le groupe BOA compte parmi les principaux groupes financiers panafricains affichant au Maroc la plus importante présence à l'international, avec une couverture de 31 pays en Afrique, Europe, Asie et Amérique

du Nord.

A travers ses différentes enseignes et filiales, Bank of Africa - BMCE Group se présente comme un groupe universel multi-métiers aux domaines financiers diversifiés (la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le leasing, le factoring et le crédit à la consommation, outre la banque participative).

Le groupe emploie plus de 15.200 employés à travers le monde, avec plus de 1.800 points de ventes au service de près de 6,6 millions de clients.

La dépréciation du dirham face à l'euro et au dollar se poursuit

Le mouvement observé la semaine dernière sur le marché de change marocain se poursuit, avec une contraction de la position de change bancaire à 5,5 milliards de dirhams (MMDH), le plus bas niveau observé depuis septembre 2020, relève Attijari Global Research (AGR).

Cette tendance s'explique par la poursuite du dynamisme des opérations de couverture import, combinée à une stagnation des flux export, explique AGR dans sa note hebdomadaire "MAD Insights - Currencies".

Dans ce sillage, rapporte la MAP, la correction des spread de liquidité du dirham qui mesure l'écart entre le cours central et le cours de référence de la monnaie nationale persiste sur le marché des changes,

souligne la même source, précisant que ceux-ci rétrécissent à -3,34% contre -3,87% une semaine auparavant.

L'effet marché explique en grande partie la dépréciation du dirham face au dollar, la parité USD/MAD passant de 8,90 à 8,93 en une semaine.

Tenant compte du niveau de volatilité actuel du dirham ainsi que de la contraction actuelle des niveaux de la position de change, les analystes d'AGR anticipent une poursuite du rattrapage des flux import durant le prochain mois. Ainsi, ils prévoient une poursuite des couvertures dollar afin de profiter des niveaux bas de la parité USD/MAD avant une éventuelle dépréciation du dirham.

Les principaux brokers à l'international anticipent un allègement de la pression sur le dollar à moyen et long termes. En effet, la parité EUR/USD devrait se stabiliser autour de 1,22 au premier trimestre de 2021, avant d'évoluer vers 1,24 à fin 2021.

A l'horizon 2022-2025, la parité EUR/USD se stabiliserait autour des 1,25 en moyenne, contre une prévision de 1,26 une semaine auparavant. "En effet, la situation sanitaire, particulièrement en Europe, devient de plus en plus inquiétante et l'immobilisation prolongée devrait se traduire par un affaiblissement des économies de la zone euro et du Royaume-Uni. Compte tenu de ce climat d'incertitude et d'un manque de visibilité des investisseurs, la de-

mande en dollar devrait continuer à évoluer à des niveaux faibles", estime AGR.

Et de soutenir: "La politique monétaire plus accommodante de la réserve fédérale (FED), contrairement à celle de la Banque centrale européenne (BCE), continue de supporter l'euro à moyen et long termes".

Compte tenu de la poursuite du mouvement de dépréciation du dirham au cours de cette semaine, de l'impact de la hausse des flux import sur la position de change et du rétrécissement des spreads de liquidité, les analystes d'AGR anticipent une poursuite du mouvement de dépréciation du dirham face au dollar et à l'euro à court terme.

A cet effet, ils ont révisé à la

hausse des prévisions d'évolution des parités USD/MAD et EUR/MAD à horizons 1, 2 et 3 mois.

La parité USD/MAD devrait atteindre 9,04, 9,06 et 9,09 à horizons 1, 2 et 3 mois respectivement, contre une prévision initiale de 9,02, 9,03 et 9,04 sur les mêmes périodes. Par conséquent, le dirham devrait se déprécier face au dollar de 1,3%, 1,5% et 1,8% à horizons 1, 2 et 3 mois respectivement.

Parallèlement, pour la première fois nous relevons le niveau de dépréciation du dirham face à l'euro au-delà du seuil symbolique des 11 DH. La parité EUR/MAD devrait ainsi s'établir à 11,03, 11,06 et 11,09 à horizons 1, 2 et 3 mois respectivement.

La culture comme moyen de mobilisation citoyenne

*Le Cinéma, plateforme pour
l'éducation aux droits de
l'Homme et à la citoyenneté*

L'Association des rencontres méditerranéennes du cinéma et des droits de l'Homme (ARMCDH) poursuit son engagement en faveur de la sensibilisation aux droits de l'Homme, à la démocratie et à la citoyenneté à travers son projet intitulé "Le cinéma plateforme pour l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté". Visant à promouvoir auprès de différentes cibles la culture comme moyen d'éducation et de mobilisation citoyenne ainsi que la connaissance des droits de l'Homme à travers le cinéma, le projet "cinéma plateforme pour l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté" qui est cofinancé par l'Union européenne et l'Ambassade des Pays bas au Maroc, se décline en trois volets majeurs, à savoir la projection de films documentaires ou cinématographiques, les master classes et la formation des associations relais. S'agissant des projections, celles-ci sont particulièrement dédiées aux jeunes et

aux enfants dans la logique d'investir l'environnement de sociabilisation immédiat du citoyen, comme les quartiers, ainsi que l'espace éducatif, au niveau scolaire et universitaire.

Organisé en collaboration avec des associations relais qui portent le projet au niveau local, ce premier volet du projet comporte deux activités à savoir celle dédiée aux jeunes, "Je dis cinéma et droits de l'Homme", et celle pour les enfants, "Les matinées enfants". Les master classes visent, quant à elles, à investir l'espace politique et médiatique en s'adressant aux décideurs des politiques culturelles et éducatives pour que le cinéma devienne un outil d'éducation et de sensibilisation. En invitant des personnalités du monde de la culture, ce volet a pour objet de mettre en lumière le potentiel du cinéma comme moyen d'éducation et de sensibilisation à l'importance d'informer le public sur les questions relatives aux droits de l'Homme. Le troisième volet qui est celui de la formation des associations

relais n'est pas moins important, car il permet le renforcement des capacités des acteurs porteurs du projet et des acteurs relais à travers la formation des associations relais aux droits de l'Homme, à l'animation des cinéclubs et aux clubs de citoyenneté. L'action de ce volet consiste également en la production de supports de sensibilisation sous forme de courts métrages réalisés par les élèves sur la situation des droits de l'Homme, des capsules de sensibilisation et de guides pour les activités dans les clubs de citoyenneté. Dans une déclaration à la MAP, Fadoua Maroub, présidente de l'ARMCDH, explique qu'eu égard au contexte actuel (de la pandémie) les activités de l'association et de ses partenaires de la société civile ont été ralenties, mais se poursuivent toutefois au niveau des cinq localités où l'association est active à savoir les villes de Rabat, Casablanca, Tanger, Agadir et Zagora. Mme Maroub a, en outre, souligné que le projet a été lancé il y a près de trois années en

impliquant différents acteurs de la société civile afin de sensibiliser sur la question des droits de l'Homme, de la citoyenneté, ou encore de l'égalité de genre et d'en imprégner les esprits, en particulier ceux des jeunes et des enfants à travers un ensemble d'activités comme les projections cinématographiques (documentaire et fiction), la création de contenu, l'organisation de débats et rencontres avec des artistes, ainsi que la formation des associations relais. Les contraintes imposées par la crise sanitaire ont permis à l'association de s'ouvrir davantage sur les technologies numériques afin de poursuivre ses activités et de maintenir le contact avec ses partenaires, a-t-elle affirmé, notant à cet égard que l'association travaille actuellement sur l'élaboration de contenus, notamment des capsules vidéos courtes et explicatives qui seront postées sur sa chaîne YouTube, ainsi que des guides simplifiés traitant de la question des droits de l'Homme et de la citoyenneté.



La série "Bridgerton" vue par 82 millions d'abonnés à Netflix, un record



La série américaine "Bridgerton", première livraison de la productrice vedette Shonda Rhimes pour Netflix, a été vue par 82 millions de foyers abonnés à la plateforme depuis sa sortie, il y a un mois, un record sur quatre semaines selon le groupe.

Le record était jusqu'ici détenu par une série d'un tout autre genre, "The Witcher", adaptation d'une série littéraire d'"heroic fantasy" qui avait été visionnée par 76 millions de comptes lors des quatre semaines qui avaient suivi sa mise en ligne, fin décembre 2019.

Les chiffres publiés par Netflix ne font pas l'objet de vérification par un tiers, à la différence des mesures d'audience pour la télévision traditionnelle. Adaptation des romans historiques de l'Américaine Julia Quinn, "Bridgerton" se situe en 1813 en Angleterre et met en scène les intrigues de la bonne société britannique, avec une touche très moderne.

Le langage, la musique, l'accent féministe et la distribution, avec de très

nombreux comédiens issus de la diversité, cassent les codes de la série historique pour rendre le propos accessible au plus grand nombre.

La série est d'ailleurs devenue un petit phénomène de pop culture, largement alimenté par les réseaux sociaux, beaucoup d'internautes s'amusant à recréer des scènes en costumes en travaillant leur accent anglais.

Sans surprise, Netflix a annoncé, le 21 janvier, avoir commandé une seconde saison de "Bridgerton".

Selon le site spécialisée FlixPatrol, la série occupait encore jeudi le troisième rang mondial au nombre de visionnages quotidiens sur Netflix, derrière "Fate: The Winx Saga", adaptation de la série animée "Club Winx", et l'incontournable "Lupin".

Concernant la série française, la plateforme estime qu'elle pourrait avoir été vue par 70 millions de comptes d'ici au 5 février, c'est-à-dire durant ses quatre premières semaines d'exploitation, ce qui la placerait sur la troisième marche du podium.

La romancière Chantal Thomas élue à l'Académie française



La romancière et essayiste Chantal Thomas a été élue jeudi à l'Académie française, au fauteuil autrefois occupé par Jean d'Ormesson, et est devenue la dixième académicienne de l'histoire, a annoncé l'institution.

Seuls 24 académiciens ont pu participer au scrutin, dont 8 qui ont voté blanc. Mme Thomas a été élue au premier tour, avec 12 voix contre 3 au lexicologue Jean Pruvost, et au chanteur-compositeur Philippe Chatel. Chantal Thomas, 75 ans, est une spécialiste du siècle des Lumières, avec des essais sur Sade, Casanova ou Marie-Antoinette.

"Elle est aussi l'auteur de nouvelles, de récits, de pièces de théâtre et de romans dont « Les Adieux à la reine », ou-

vrage traduit en une vingtaine de langues, et pour lequel elle a obtenu le prix Femina 2002", a rappelé l'Académie sur son site internet. Elle est enfin une admiratrice du sémiologue Roland Barthes, qui avait dirigé sa thèse de doctorat consacrée au marquis de Sade, et du romancier et dramaturge autrichien Thomas Bernhard.

"Je suis heureuse que l'on m'accueille à cette place, celle de Jean d'Ormesson. Quand je me suis présentée pour sa succession, cela avait beaucoup de sens pour moi. J'ai l'impression d'une affinité avec son style, qui rappelle celui du XVIIIe, et avec sa recherche d'un bonheur quotidien", a-t-elle déclaré à l'AFP. Interrogée sur ses convictions quant à la féminisation des noms, à laquelle l'Académie a été longtemps réticente, elle a répondu: "Je pense qu'il faut aller dans ce sens. La langue y va naturellement", a-t-elle souligné. "J'ai été l'élève de Barthes, et cette idée profonde qui était au cœur de la psychanalyse dans les années 70, et qui est toujours vraie, que nous sommes notre langage, que nous sommes ce que nous pouvons dire, est à prendre très au sérieux. Tous les enjeux autour de la langue, je les trouve majeurs", a-t-elle ajouté.

La candidature de M. Pruvost, universitaire reconnu pour sa connaissance pointue de la langue française, avait été saluée par certains en dehors de l'Académie française. Il pourrait la présenter à nouveau rapidement, puisqu'il reste six sièges vacants sur les 40.

Bouillon de culture Cicely Tyson

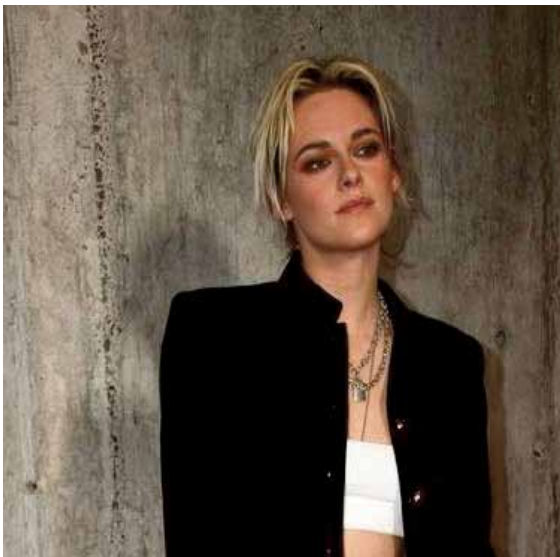
L'actrice noire Cicely Tyson, icône pour deux générations d'actrices afro-américaines et figure de Broadway, est décédée jeudi à l'âge de 96 ans, a annoncé son manager.

Cicely Tyson, dont la carrière a duré plus de 70 ans, est notamment connue du grand public pour sa nomination aux Oscars pour "Sounder" en 1973. Elle était aussi apparue dans les films "Beignets de tomates vertes" et "La Couleur des sentiments", et plus récemment dans la série télévisée "Murder", où elle jouait la mère de l'héroïne principale. Très engagée dans la lutte contre le racisme et pour la justice sociale, la comédienne a souvent refusé des rôles qui perpétuaient selon elle les clichés raciaux, comme les domestiques ou les prostituées.

"C'est le cœur lourd que la famille de Made-moiselle Cicely Tyson annonce son départ paisible cet après-midi", déclare son manager, Larry Thompson, dans un communiqué à l'AFP, sans préciser les causes du décès. L'actrice a remporté plusieurs Emmy Awards, équivalent des Oscars pour la télévision américaine, ainsi qu'un Tony Award qui récompense les prestations théâtrales. En 2018, la star avait reçu un Oscar d'honneur pour l'ensemble de sa carrière et le symbole qu'elle représente pour les artistes noirs. Elle est "une reine pour nous tous, les Afro-Américains", avait alors souligné l'acteur et réalisateur Tyler Perry. "Elle a dû travailler dix fois plus dur, pour être payée cent fois moins" parce qu'elle était une femme noire, a-t-il déclaré. Pour le compositeur Quincy Jones, qui lui a rendu un hommage ému, Cicely Tyson a tout simplement "ouvert la voie" à plusieurs générations d'actrices comme Angela Bassett, Whoopi Goldberg, Halle Berry, Viola Davis ou Lupita Nyong'o (Oscar pour "12 years a slave").



Kristen Stewart méconnaissable dans la peau de Lady Di



Révélee par son rôle dans la saga Twilight, Kristen Stewart a depuis fait son bonhomme de chemin à Hollywood, loin des vampires et autres loup-garous. Comme son ancien compagnon et partenaire de la franchise fantastique à succès Robert Pattinson, la comédienne s'est épanouie dans des films d'auteur, chez Olivier Assayas ou Woody Allen tout en continuant de figurer des blockbusters comme Charlie's Angels ou Blanche-Neige et le chasseur. A tout juste 30 ans, Kristen Stewart mène une carrière cinématographique conforme à ses souhaits. Il semble loin, le temps où la jeune femme faisait la Une de la presse à scandales pour ses supposées frasques amoureuses. On se souvient de sa romance houleuse avec Robert Pattinson, sa "première vraie histoire d'amour", qui a tant fait couler d'encre.

Toutefois, Kristen Stewart a réveillé chez certains quelques inimitiés tout récemment. En effet, l'actrice tourne actuellement en Allemagne un film biographique sur Lady Di, dans lequel elle incarne la princesse de Galles. Un film dont une annonce de casting pour incarner le fils de Diana avait déjà fait polémique au Royaume-Uni. Intitulé Spencer, du nom de famille de la princesse, il est signé par le réalisateur chilien Pablo Larraín, déjà auteur de

films biographiques sur Jackie Kennedy (incarnée par Natalie Portman) et sur le poète Pablo Neruda avec notamment Gael Garcia Bernal. Le choix de Kristen Stewart a fait grincer pas mal de dents chez les internautes qui ne voyaient aucune ressemblance entre les deux femmes. Pourtant, la première photo publiée par le magazine Variety, et reprise sur le compte Twitter officiel du distributeur américain du film Neon, pourrait bien faire changer d'avis les plus conservateurs des fans de Lady Di. Kristen Stewart y apparaît tout simplement méconnaissable sous les traits de la princesse. Un nouveau signe de l'étendue du registre de la jeune actrice, qui avait déjà incarné Jean Seberg dans un biopic sorti en juillet dernier sur Amazon Prime Video.

Ecrit par le scénariste britannique Steven Knight (Peaky Blinders), Spencer raconte une semaine dans la vie de Diana, alors qu'elle passe les fêtes de Noël à Sandringham avec la famille royale et décide de divorcer du prince Charles. Le tournage se poursuit jusqu'au mois de mars prochain. Kristen Stewart fera t-elle oublier la performance exceptionnelle de l'actrice britannique Emma Corrin qui incarne Lady Di dans la série The Crown ? Réponse en 2022 sur les écrans.



J-Lo révèle les secrets de son corps de rêve

À 51 ans, Jennifer Lopez possède un des corps les plus beaux d'Hollywood. Un corps dont elle est très fière, car elle n'hésite pas à partager ses plus beaux clichés sur son compte Instagram. Fesses rebondies, pectoraux dessinés, ventre plat... Elle a le pack complet ! Son secret ? Repas équilibrés, rou-



tine sportive et aliments sains. En effet, l'interprète du tube "On The Floor" commence sa journée avec un petit-déjeuner constituée de produits bios. La star déjeune ensuite avec sa famille et termine sa journée en mangeant des fruits et légumes frais avec une poignée de noix. "Nous mangeons beaucoup de légumes verts : des asperges, des choux de Bruxelles, du brocoli, du chou frisé", a-t-elle confié à Harper's Bazaar.

La maman des jumeaux Emme et Maximilian s'autorise néanmoins quelques petits plaisirs dans la journée : "J'emporte toujours des fruits et légumes avec moi pour avoir quelque chose à grignoter entre les repas. Nous sommes tous humains... Je ne pense pas que vous devriez vous énerver si vous faites une erreur ou si vous mangez une chips », a-t-elle ajouté lors de la même interview.

Outre les bons petits plans et les régimes sains, Jennifer Lopez est une véritable adepte des astuces bien-être et du sport. La star a même engagé deux coaches sportifs qui lui proposent deux façons différentes de pratiquer. L'un opte pour du freestyle quand l'autre est un fan de planches, d'abdos, de pompes et de boxe. De plus, la fiancée d'Alex Rodriguez n'a aucune addiction : elle ne fume pas, ne boit pas et évite un maximum la caféine. Petit plus, pour conserver une peau parfaite, jeune et sans défaut, J-Lo révèle une autre de ses astuces : "Je suis rarement au soleil et si je dois m'exposer, je fais toujours attention à bien appliquer de la crème solaire avant", a-t-elle expliqué au magazine Us Weekly en 2018.



Schwarzenegger se fait vacciner contre la Covid-19 et convoque Terminator

Alors que la pandémie de Covid-19 continue de faire des ravages aux États-Unis, et notamment en Californie, la vaccination a débuté sur le sol américain, et Arnold Schwarzenegger est allé recevoir son injection.

Ainsi qu'il l'a posté sur Twitter via une petite vidéo, l'ancien gouverneur de Californie s'est ainsi présenté en voiture au Dodgers Stadium. Au bout de la file d'attente, le célèbre interprète de Conan et de Jack Slater dans Last Action Hero s'est donc fait vacciner, et en a profité pour inciter tous ses fans à faire de même en citant une réplique de son mythique Terminator :

"Aujourd'hui était une bonne journée. Je n'ai jamais été plus heureux de patienter dans une file d'attente. Si vous êtes éligible, rejoignez-moi et inscrivez-vous pour recevoir votre vaccin. Venez avec moi si vous voulez vivre !"

La Californie, qui espère avoir vacciné l'ensemble de ses habitants d'ici cet été, donne pour le moment la priorité aux personnes à plus haut risque, à ceux qui ne peuvent pas télétravailler, à ceux qui vivent ou travaillent dans des zones à haut risque, et à ceux qui sont davantage susceptibles de propager le vaccin dans leur milieu professionnel.

Meghan Markle et Harry ont-ils vraiment quitté les réseaux sociaux ? *Le prince répond*

Le prince Harry n'a pas peur de dire ce qu'il pense. Et cela concerne autant l'intimité de sa famille que les réseaux sociaux et leurs conséquences parfois désastreuses. Interviewé par le magazine économique Fast Company le 22 janvier, l'époux de Meghan Markle est revenu sur les événements du 6 janvier au Capitole à Washington et un potentiel retour du couple royal sur les plateformes.

Voici dix mois que Meghan et Harry, qui mènent une guerre sans merci aux tabloïds britanniques, ont déserté les réseaux sociaux. Les reverra-t-on un jour sur la Toile ? Il faudra prendre son mal en patience, à en croire le duc de Sussex. S'il admet sans mal que ces plateformes permettent de créer un sentiment de connexion et de communauté « vital aux êtres humains », il ne semble guère pressé d'y replonger. Le retour sur les réseaux sociaux du couple royal, expatrié aux États-Unis, ne saurait avoir lieu avant que « des engagements significatifs en faveur d'une réforme » aient été observés.

Selon lui, les plateformes « ont contribué et alimenté les conditions d'une crise de la haine, d'une crise sanitaire et d'une crise de la vérité ». Il prend l'exemple de l'irruption armée du 6 janvier de centaines de militants pro-Trump à l'intérieur du Capitole. Celui qui appelle de longue date à une refondation des principes des réseaux sociaux se dit d'ailleurs « reconnaissant » envers les employés de ces géants du Web « qui choisissent de dénoncer la haine, la violence, la division et la confusion ».

De nombreuses plateformes ont pris la décision historique de suspendre les comptes de l'ancien président des États-Unis Donald Trump, alors encore en poste. En outre, la diffusion de ses messages infondés, souvent haineux et rarement politiquement corrects a été remplacé au cœur du débat une question épineuse : des entreprises privées telles que Twitter et Facebook peuvent-elles avoir une influence sur la liberté d'expression des internautes ?



Une plaisanterie sur Melania Trump jugée de mauvais goût

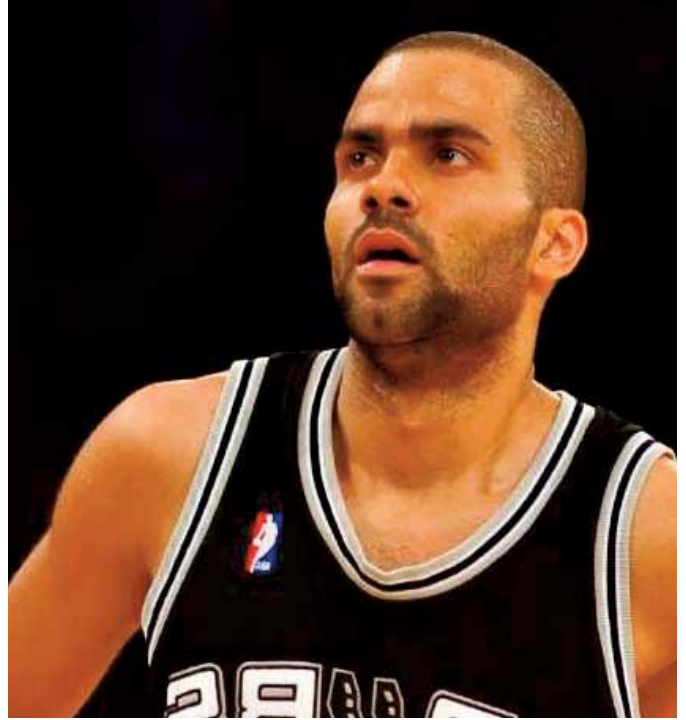
La plaisanterie ne passe pas. L'acteur américain Tim Matheson a réagi sur Twitter, vendredi 22 janvier, à l'arrivée de la nouvelle Première dame américaine, Jill Biden. «C'est merveilleux d'avoir une Première dame avec classe et cœur. Et, elle peut parler anglais!», a-t-il tweeté à ses 31.000 abonnés. La remarque peu subtile visant l'accent slovène de Melania Trump a déplu à de nombreux internautes qui ont estimé qu'elle relevait de la xénophobie.

En postant cette plaisanterie jugée de mauvais goût, l'acteur de 73 ans se réjouissait de voir Jill Biden apporter des cookies à des soldats de la Garde nationale en poste à Washington. Après avoir riposté contre les critiques, il s'est fendu d'un second tweet : «La comédie est parfois cruellement honnête. L'ex-Première dame n'a aucun respect pour quoi que ce soit. Désolé». Bien qu'il ait rapidement supprimé ses remarques, elles avaient été immortalisées par de très nom-

breux internautes.

Les réponses d'Américains issus de l'immigration n'ont d'ailleurs pas tardé à affluer. «Tim, mes parents étaient des médecins à Cuba qui sont venus aux Etats-Unis pour fuir Castro, a par exemple répondu un journaliste américain. Après des années de dur labeur, ils ont obtenu à nouveau leur diplôme et ont pratiqué la médecine pendant trente ans. Pourtant, tout au long de leur vie professionnelle ici, il y avait toujours des imbéciles comme vous qui se moquaient de leur accent».

Face aux critiques qui n'ont cessé de pleuvoir sur son fil d'actualité, l'acteur a présenté ses excuses quelques heures plus tard : «Ce matin, j'ai fait une blague hâtive et stupide sur l'ancienne Première dame. Ce n'était pas drôle et c'était de mauvais goût. C'était regrettable et sans humour et je présente mes excuses».



Tony Parker revient sur le "flop" de son album de rap

Yannick Noah, Usain Bolt, Shaquille O'Neal, nombreux sont les sportifs à avoir tenté de se lancer dans la musique. Avec plus ou moins de succès. En 2007, Tony Parker avait lui aussi sauté le pas. A l'occasion de la sortie de son documentaire, *The Final Shot*, sur Netflix, le joueur de basket est ainsi revenu pour Konbini, sur la sortie de Tony Parker, son album de rap qui comportait onze titres : «Je suis quelqu'un de très curieux, qui aime bien se lancer, qui aime bien prendre des risques. C'est vrai qu'à l'époque, la musique faisait partie de ma vie. C'était un bol d'air pour moi, de pouvoir faire autre chose et penser à autre chose. Il y avait tellement de pression avec les Spurs pour gagner le titre

chaque année, que la musique, c'était génial pour se changer les idées.»

Porté par des featurings avec Don Choa, Booba, Soprano, Jamie Foxx et K-Reen, à l'époque, l'album avait fait un flop musical, mais un top commercial : «Je n'étais pas loin du disque d'or, à l'époque, j'ai fait des tournées, j'ai fait deux ou trois concerts et le 'Hit Machine'. Quand tu y penses, tu te dis que ça va vite et les gens ont oublié que j'ai fait tout ça. Mais ce n'était pas compatible avec ma carrière.»

N'en déplaise aux quelques fans de ses vocalises, Tony Parker ne prévoit pas de grand retour musical mais, reste «très fier» de cet album.

La pandémie n'a pas empêché le clan de Madonna de faire un «road trip»

Malgré les restrictions de déplacement liées à la Covid-19, Madonna est une véritable globe-trotteuse. Selon le plusieurs médias britanniques comme le Daily Mail, l'artiste américaine a parcouru plus de 18.000 km dans les airs, visitant cinq pays différents en trois semaines. Madonna serait partie de Los Angeles vers Londres, avec son compagnon Ahlamalik Williams, 26 ans et cinq de ses enfants.

Une fois arrivés au Royaume-Uni, Madonna et sa famille auraient été exemptés du délai de quatorzaine, normalement obligatoire pour chaque arrivée sur le territoire. Après Londres, le couple est parti visiter l'Égypte, puis le Malawi - le pays d'origine de ses enfants -, avant de visiter le Kenya. Le photographe personnel de Ma-

donna, Ricardo Gomes, a également fait partie de ce road-trip en famille.

Telle une dirigeante politique ou une membre de la famille royale, Madonna a rencontré le président du Malawi, Lazarus Chakwera et visité un hôpital qu'elle a financé. Elle a également rendu visite à une école pour orphelins et inauguré l'ouverture de son école de danse, Madame X Dance Studios. Après avoir passé une petite semaine au Malawi, Madonna et sa famille sont partis vers le Kenya. Sur Instagram, elle a publié une vidéo d'elle auprès d'une tribu locale.

D'après des sources proches de la chanteuse, elle et sa famille auraient passé des tests PCR avant de voyager. Il semblerait que Madonna et ses enfants aient fait ce road trip en jet privé.



Le défi mondial de la régulation du web



Les questions de la liberté d'expression sur Internet et de la régulation du web occupent aujourd'hui le devant de la scène mondiale et pointent le rôle et la responsabilité des géants du web « GAFAM ».

« Sans Twitter, je ne serais probablement pas là. J'ai près de 100 millions d'abonnés sur Facebook, Twitter et Instagram. J'ai mon propre média ». C'est ce qu'a déclaré l'ex-président américain Donald Trump lors d'une interview à Fox News le 15 mars 2017, pour souligner l'importance des réseaux sociaux dans son élection de 2016.

Aujourd'hui, Trump a perdu non seulement les élections mais aussi son « propre » média. Vendredi 8 janvier 2021, Twitter a décidé unilatéralement de bannir le compte de Trump, suivi par Facebook, Instagram et YouTube, trois jours après l'assaut du Capitole par des militants pro-Trump à Washington.

Les réseaux sociaux ont justifié cette éviction par le « risque de nouvelles incitations à la violence » de la part de Trump. Twitter a indiqué aussi avoir depuis suspendu plus de 70.000 comptes liés à des mouvements extrémistes pro-Trump.

Le bannissement de Trump par les réseaux sociaux a été condamné par la classe politique européenne.

En France, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, dans un entretien accordé à « France Inter », a indiqué que « la régulation des géants du numérique ne peut pas se faire par l'oligarchie numérique elle-même ». Il a aussi précisé que la régulation des géants du numérique ne peut se faire que par « les Etats, un peuple souverain et la

justice ».

Par ailleurs, Gabriel Attal, le porte-parole du gouvernement français, a estimé que le fait de réduire au silence une personne sur les réseaux sociaux constitue un empêchement d'expression sur cet espace public et pose la question de l'absence de critères spécifiques établis par la loi.

En Allemagne, la chancelière Angela Merkel a traité ce sujet comme « problématique ». En effet, comme l'a précisé le porte-parole de la chancelière, « il est possible d'interférer dans la liberté d'expression, mais selon les limites définies par le législateur, et non par la décision d'une direction d'entreprise ».

Au-delà de tout cela, le commissaire européen Thierry Breton a exprimé sa « perplexité » et a décrit la décision de Twitter comme un « 11 septembre des réseaux sociaux » parce que « cette date restera comme la reconnaissance par les plateformes de leur responsabilité éditoriale et des contenus qu'elles véhiculent. Elles ne pourront désormais plus se dérober à leur responsabilité ».

Qui doit décider la régulation ?

Aux Etats-Unis, les plateformes sont protégées par un texte fédéral – la section 230 du Communications Decency Act – qui leur assure une immunité pour toutes les décisions de modération. Ceci leur confère un pouvoir très important.

Certaines grandes plateformes numériques cherchent à consolider la suspension de Trump en l'absence de véritable cadre juridique. En effet, Facebook a pris le devant en saisissant son conseil de surveillance pour examiner sa décision envers Trump.

Ce conseil est composé de sages (professeurs de droits, activistes, experts des droits civiques...). Il a été créé pour examiner les questions les plus sensibles liées à la modération et ses avis sont contraignants pour Facebook.

Toutefois, Twitter pour le moment ne veut pas revenir sur sa décision « Trump suspendu à vie ». Cette décision a constitué pour le patron de Twitter, Jack Dorsey, un « échec » et a créé un précédent qui lui semble dangereux dans le fait qu'un individu ou une entreprise puisse avoir un pouvoir aussi important sur une partie de la conversation mondiale.

Entre liberté et régulation du monde digital, l'Europe est déjà mobilisée pour inventer un nouveau cadre avec l'aide de chercheurs, de sociologues et de philosophes.

En effet, la Commission européenne a publié, le 15 décembre 2020, les projets de règlements Digital Services Act (DSA) et Digital Markets Act (DMA). Ces projets ont pour objectif de créer un cadre de contrôle et de régulation du fonctionnement des réseaux sociaux, en vue de leur adoption début 2022 pendant la présidence française de l'Union européenne.

Les deux projets sur le numérique (DSA) et (DMA) consistent, d'une part, à lutter contre la dissémination des contenus illicites ou préjudiciables et d'autre part, à assurer un équilibre commercial entre les grands acteurs et leurs partenaires commerciaux.

Dans ce contexte, le secrétaire d'Etat français chargé des Affaires européennes Clément Beaune a confirmé dans un communiqué de presse que « l'espace en ligne doit être un espace ré-

gulé » et que « l'Internet ne peut pas être un espace sans loi, ni droit ».

Après avoir banni Trump, Twitter continue à changer sa politique, non seulement de la régulation des contenus mais aussi de la gestion des données.

Pour une raison mystérieuse, le réseau social Twitter a obligé le nouveau président Joe Biden à repartir à zéro pour le compte officiel du président des Etats-Unis, contrairement à 2016 où Trump avait récupéré les abonnés de son prédécesseur Barack Obama.

En revanche, les politiciens veulent garder la main pour se protéger du pouvoir de censure des géants du web. Ils espèrent que la décision unilatérale contre Trump va les obliger à collaborer avec les pouvoirs publics vers des règles de modération claires et partagées.

Un bel exemple de méfiance, le chef de file de la France Insoumise (LFI), Jean-Luc Mélenchon, a dévoilé son propre réseau « action populaire » dans sa stratégie de communication en ligne pour sa campagne électorale vers la présidentielle de 2022 dans une interview avec « France 5 » le 16 janvier.

En synthèse, la question de la régulation du web se doit d'être clarifiée.

C'est le moment opportun pour avoir un nouveau cadre international fixant les obligations et le rôle des grandes plateformes numériques dans l'espace public, tout en préservant la liberté d'expression sur Internet et la démocratie.

Par Hussein HAZZOURI

Chercheur en stratégies réseaux sociaux ALLPHA Ecole doctorale LERASS Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales Université Toulouse III – Paul Sabatier

Jean Le Cam, marin insupportable mais génial

Portrait



Sa peau burinée, sa chevelure bouclée noire, son franc-parler et son talent fou sur l'eau: à 61 ans, Jean Le Cam est un sacré marin, revenu vidé mais en héros de son quatrième Vendée Globe achevé après un sauvetage épique, qui a marqué à jamais l'histoire de la course au large.

"Ce Vendée Globe est très particulier. Et alors moi, j'ai tout fait ! Sur ce Vendée Globe, je les ai tous fait. J'ai fait Kevin (Escoffier), sauvetage, débarquement sur le bateau militaire, le J2 (voile) en bas. Là je crois que j'ai collectionné grave", avait lancé à l'AFP le doyen de la course à quelques jours de l'arrivée.

Jeudi soir, le navigateur, qui s'est aguerri dans ses jeunes années aux côtés d'Eric Tabarly, a bouclé son quatrième Vendée Globe, épuisé comme jamais, après 81 jours de course pour se classer quatrième à bord de son bateau d'ancienne génération (Yes We Cam !).

"Jean est un garçon qui est insupportable mais qui est génial", dit affectueusement à l'AFP Jacqueline Tabarly, sa "marraine" de coeur depuis de longues années.

"Je me souviens de lui sur le temps qu'il a passé avec Eric (Tabarly), mais aussi quand il a volé de ses propres ailes. C'était un peu un de mes fils", poursuit-elle.

Avec son caractère tranché, ses coups de gueule, ses bons mots qui amusent et sonnent juste, Jean Le Cam a émerveillé le grand public - jusqu'au président de la République Emmanuel Macron - lors de ce Vendée Globe.

Depuis quarante ans, il écume les mers et prépare ses bateaux lui-même, en enchaînant des journées de douze heures sept jours sur sept à bricoler sur sa machine, se débattant avec son petit budget de 800.000 euros.

Sa préparation à lui, c'est quarante ans de navigation intense en compétition. Pas de coach, ni de préparateur mental, et encore moins de diététicien.

"C'est pas sa nature", glisse à l'AFP sa femme, Anne, qu'il a appelée chaque jour depuis le départ. "Il boit son petit coup de rouge. Il aime le bon vin, la bonne chair. C'est ses antidépresseurs".

Après avoir terminé

deuxième du Vendée Globe en 2004, le marin breton est revenu plusieurs fois sur la course autour du monde en solitaire (5e en 2012 et 6e en 2016), mais jamais, au grand jamais, il n'aura vécu une course aussi extraordinaire, en jouant d'abord les premiers rôles pour ensuite endosser le costume de super héros.

Dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, il s'est dérouteré pour porter secours à Kevin Escoffier, réfugié sur son radeau de survie après que son bateau se fut brisé en deux. Le Cam aura mis onze heures dans une mer déchaînée pour le sauver.

"Cet épisode avec Kevin l'a beaucoup déboussolé, il était vraiment dans une lancée très compétition. Ça l'a cassé dans sa course, il ne se posait pas de question, il était aux avant-postes, c'était assez jubilatoire, personne n'aurait parié un kopeck sur Le Cam", raconte Anne Le Cam.

"Là, il passe sur un plan complètement humain. En ajoutant une fatigue physique intense, parce qu'il était extrêmement choqué, il m'a appelée, il pleurait parce qu'il ne le retrouvait plus alors qu'il l'avait vu. Il a

changé complètement de mode à ce moment-là", se souvient sa femme.

Les deux hommes, qui ne se connaissaient pas vraiment, ont cohabité durant une semaine dans un espace exigu avant qu'une frégate de la Marine nationale ne vienne récupérer Escoffier.

"Comme il dit, d'un coup tu le rejettes à l'eau. C'est un choc énorme. La détresse qu'on voyait sur son visage quand il a lâché Kevin, c'était horrible, c'était triste", souffle Anne Le Cam.

Cet épisode a marqué les esprits en France, qui se sont pris de passion pour le héros de la mer, qui lui est à mille lieues de cet engouement sur terre.

"Non, je ne mesure pas. Nous on est dans notre boîte, et il faut qu'on fasse avancer notre boîte le plus vite possible. Tant mieux si je donne aux gens quelque chose qui les fait aller mieux, qui les fait rêver. C'est pour ça que je fais le Vendée Globe, pas que pour moi. C'est pour ceux qui suivent", rétorque le navigateur passionné de musique, avec un coup de coeur pour "L'aigle noir" de Barbara.

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE KENITRA
 CERCLE DE BENMANSOUR
 CAIDAT DE MOGRANE
 COMMUNE DE MOGRANE

**Avis de vente
 Aux enchères publiques**

Le Président de la commune de Mograne province kenitra, porte à la connaissance du public, qu'il sera procédé le Mardi 23/02/2021 à 11 heure au siège de la commune, la vente aux enchères publiques du Véhicule de service Mle :J172220 TOYOTA Corolla (essence) (en circulation) appartenant au Parc Auto de la commune Territoriale de Mograne.

Les intéressés désirant participer, peuvent consulter le véhicule objet de la vente en contactant les services de la commune durant les périodes officielles du travail.

Conditions de participation – fournir une copie de C.I.N – déposer sur place une caution provisoire de 2000.00 Dhs avant l'ouverture de la séance, le prix de départ des enchères est fixé à 20000.00 dhs (Vingt Mille dhs).

L'enchérisseur dont l'offre est acceptée est tenu de :

- Payer sur place, en plus du prix de vente, un montant de 10% du dit prix, comme pourcentage sur les ventes publiques.
- et payer le Montant de 12% du prix de vente auprès des services de la SNTL (Société Nationale du Transport et de la logistique) à Rabat avant le Retrait définitif du Véhicule du parc auto de la commune.

N° 598/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT
 DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET
 DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE
 L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA
 LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 2/2021**

Le 23 février 2021 à 12 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SITUÉ ENTRE PK.86+000 ET PK.88+000 DE LA RN.16 SUR LE TRONÇON RELIANT GIRATOIRE MERIDIANA A GIRATOIRE COLAINORD (PREFECTURE DE M'DIQ FNIDEQ)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, **Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés)**, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trois mille cinq cent (3.500,00) dirhams.**

L'estimation du maître d'ouvrage est : **Deux cent soixante cinq mille six cent vingt (265.620,00) dirhams toute taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Activité	Qualification	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ.4 : Contrôle des travaux des chaussées bitumineuse type-I - a base de mélange hydrocarboné courant(GE,EB,GBB...)	3
	CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages d'art courants (dalots et ponts à faible portée, ouvrages agricoles, ouvrages d'assainissement et d'eau potable,...)	

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 7 de règlement de la consultation.

N° 600/PA



DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts suivant :

N° AO	OBJETS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRES EN DHS	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLS
01/EXP/2021	Exécution des prestations de cuisson à l'internat du lycée collégial AL MASSIRA AL KHADRA relevant de la DP de MENFESRS de TANTAN.	3.000,00 Trois Mille Dirhams.	116 160,96 Cent Seize Mille Cent Soixante Dirhams,96 Cts	22/01/2021 10 H 00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 599/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT
 ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° TE 4/2021
 Séance publique**

Le 23 février 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **Travaux de construction d'un ouvrage d'art situé entre PK 86+000 et PK 88+000 de la RN 16 sur le tronçon reliant le giratoire Meridiana au giratoire Colainord - Préfecture M'diq Fnideq.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, **Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés)**, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Soixante neuf mille (69 000.00) dirhams.**

L'estimation du maître d'ouvrage est : **Quatre millions six cent vingt deux mille trois cent quarante quatre dirhams toutes taxes comprises (4.622.344,80 DHS TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

Secteur	Qualification	classe
B : Travaux routier et voirie urbaine	B.1 : travaux de terrassement routiers courants	5
	B.3 : ouvrage d'assainissement routier et traitement de l'environnement	
D : Construction des ouvrages d'art	D.1 : Ouvrages d'art courants en béton armé	3

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

N° 601/PA

وزارة الداخلية
عمالة القنيطرة
دائرة لالة ميمونة
جماعة سيدي بوبكر الحاج

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

يعلم رئيس جماعة سيدي بوبكر الحاج عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة **2014** لفائدة موظفي وموظفات الجماعة المتوفرين على أقدمية ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بنفس الدرجة إلى غاية **2014/12/31**، وذلك حسب الجدول التالي :

مكان إجراء الامتحان	تاريخ إجراء الامتحان الكتابي	عدد المناصب المتباري عنها	إطار الترقية	الإطار الأصلي
مقر جماعة سيدي بوبكر الحاج	27 فبراير 2021	1	متصرف	متصرف مساعد

تقدم طلبات المشاركة من طرف الموظفين المتوفرين على الشروط المطلوبة، شخصيا إلى مصلحة الموارد البشرية بالجماعة داخل أجل أقصاه **2021/02/10**.

N° 602/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE TANGER
TETOUAN-HOUSSIMA
PROVINCE DE LARACHE
CERCLE OUED EL MAKHAZINE
CAIDAT DE RISSANA
C.T RISSANA JANOUBIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01 /2021

Le 24 février 2021 à midi ; il sera procédé dans le bureau de Mr. le Président de la C.T Rissana Janoubia ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix concernant la location des boutiques commerciales communales au centre C.T Rissana Janoubia .
le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du Service de Patrimoine et Contentieux de La Commune Rissana Janoubia, il peut également être téléchargé à partir du Portail Des Marches Publiques www.marchespubliques.gov.ma.
Le cautionnement provisoire et le prix estimatif mensuel de la location sont fixés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Type	N°	Site	Le prix estimatif mensuel de la location en dirhams	Le Cautionnement Provisoire en dirhams
Café	30	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 400 dh	1200 dh
Boutique	31	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	32	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	33	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	34	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	35	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	36	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	37	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	38	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	39	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	40	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	41	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	42	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	43	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	44	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	45	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	46	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	47	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Boutique	48	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 150 dh	450 dh
Café	49	Centre C.T Rissana Janoubia	a partir de 400 dh	1200 dh

Le contenu ; la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 ; 31 du décret n° 2.12.349 du (20 mars 2013) relatifs aux marches publiques et au cahier de charge de la location des boutiques commerciales .
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune!
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune!
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis!
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marches publiques.
Le dossier de la concurrence doit être mis dans un pli cacheté sur lequel est écrit le nom et prénom du concurrent ou la raison commerciale pour les personnes morales ainsi que adresse , numéro de téléphone et numéro du boutique ou café prévu pour la location ; contenant les deux enveloppes suivantes:
1. Dossier administratif ; comprenant :
a) Demande de location.
b) Photocopie de la C.I.N.
c) Attestation du percepteur du lieu d'imposition délivré depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation fiscale légale ou attestation d'exonération de l'impôt.
d) Exemplaire du cahier de charge signé par le concurrent et légalisé.
a ajouter pour les personnes morales :
• Les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent!
• La loi de fondation et liste des membres du conseil d'administration ou des gestionnaires.
2. Dossier financier ; comprenant :
- Un engagement signé par le concurrent (selon model du dossier d'appel d'offre)
- Récépissé du cautionnement provisoire.

N° 605/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة كلميم واد نون
عمالة إقليم طانطان
جماعة الوطية

إعلان
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
لفائدة موظفي جماعة الوطية

تنظم جماعة الوطية يوم الأحد 28/02/2021..... امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة الموظفين المتتسبين لميزانية جماعة الوطية و المتوفرين على اقدمية (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 27/02/2021..... ، وذلك حسب الجدول التالي :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	المناصب المتباري بشأنها	ملف الترشيح
تقني الدرجة الثانية	تقني الدرجة الأولى	يقدم امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المتوفرين المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية 27/02/2021..... و يوجد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين المتوفرين للشروط النظامية.	ويوجد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين المتوفرين للشروط النظامية.	تودع ملفات الترشيح بمقر إدارة جماعة الوطية بمصلحة الموارد البشرية في أجل أقصاه 24/02/2021.....
محرر الدرجة الثانية	محرر الدرجة الأولى			
مساعد إداري الدرجة الثالثة	مساعد إداري الدرجة الثانية			
مساعد تقني الدرجة الثالثة	مساعد تقني الدرجة الثانية			

N° 603/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم شيشاوة
جماعة امزوضه

إعلان

عن تنظيم مباراة لتوظيف تقني من الدرجة الرابعة بجماعة امزوضه

تنظم جماعة امزوضه يوم **28 فبراير 2021** بمقر جماعة امزوضه مباراة للتوظيف في الدرجة التالية :

الدرجة	التخصص	عدد المناصب
تقني من الدرجة الرابعة	الهندسة المدنية - رسام في البناء - أشغال كبرى	01

ويخصص (حسب كل جماعة) **25%** منها لفائدة الأشخاص المتوفرين على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم و **7%** منها لفائدة الأشخاص المعاقين.
شروط الترشيح :
تفتح مباراة التوظيف المذكورة في وجه فيها المترشحين من جنسية مغربية البالغون من العمر **18** سنة على الأقل و **40** سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات الصححية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز **45** سنة، والحاصلون على دبلوم التقني، تخصص (الهندسة المدنية - رسام في البناء - أشغال كبرى) المسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني المؤهلة لتسليم هذه الشهادة أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المحددة بقرار للوزير المكلف بالوظيفة العمومية وتحديث الإدارة طبقا لمقتضيات المرسوم رقم **2.12.90** بتاريخ **30 أبريل 2012**.
تشتمل المباراة على اختبار كتابي واحد واختبار شفوي بناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم **2020/16** بتاريخ **07 أكتوبر 2020** وتحدد مدة ومعامل كل منهما حسب الجدول التالي :

الاختبار الكتابي	المعامل	المدة	الاختبار الشفوي	المعامل	المدة
اختبار وحيد يتعلق بالتخصص المطلوب يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع.	03	ثلاث ساعات	يتمحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتباري بشأنها.	03	30 دقيقة

يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي أو التطبيقي المترشحون الحاصلون على نقطة لا تقل عن **12** من **20** في الاختبار الكتابي.

ملف الترشيح :
يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :
1- طلب الترشيح لاجتياز مباراة التوظيف.
2- نسخة مطابقة لأصل دبلوم تقني مصحوبة بنسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء.
3- نسخة مطابقة لأصل بطاقة التعريف الوطنية.
4- ظرفان بحمان الطابع البريدي والعنوان الشخصي للمترشح.
تودع ملفات الترشيح بمكتب الضبط بجماعة امزوضه، ويحدد آخر أجل لإيداع الترشيحات يوم **22 فبراير 2021** كل ملف لترشيح يصل بعد الأجل المحدد أعلاه، أو تنتقص وثيقة من الوثائق المذكورة أعلاه، ان يؤخذ بعين الاعتبار.
تجرى مباراة التوظيف يوم **28 فبراير 2021** للساعة العاشرة صباحا بمقر الجماعة.

N° 604/PA

Société « IBRACH CAR » SARL
25 RUE 63 JAMILA 5-Casablanca
RC N° : 458341
Aux termes du PV de l'AGE du 24/12/2020, il a été décidé :

1) Approbation de la démission de Mr ABIDI Saïd de la gérance et nomination de Mr NAJIB Brahim gérant unique pour une durée illimitée.
2) Approbation de l'augmentation du capital de CENT MILLE DIRHAMS pour le porter à DEUX CENT MILLE DIRHAMS
3) Mise à jour des statuts suite aux modifications.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 28/01/2021 sous le N°4917
N° 609/PA

“SOCIÉTÉ DENTAIRE EFFICIENCE” SARL A.U
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca il a été constitué une sarl a.u, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : La création de tout centre dentaire ou médical, son équipement et sa mise à disposition de tous praticiens. La vente et la commercialisation de tous articles, notamment tous matériels et consommables à destination de cabinets dentaires et médicaux.
Siège Social: Lot Lina N°350

Sidi Maarouf Ouled Hadou Casablanca.
Capital Social: 1.000.000,00 dhs divisé en 10.000 parts de 100 dirhams Chacune.
Gérance : Mr Mohamed Karim Samadi est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale: du 01/01 au 31/12.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 27/01/2021.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 610/PA

ETUDE DE MAITRE Khalil MOUTTAHID
NOTAIRE à Oujda
Bd Mohammed V Imm Baraka 1er Etage n°6
Au capital de: Vingt et Un Millions Dirhams (21.000.000,00 DH) .
Siège social: à Oujda, Zone Industrielle.
RC: 13989.
CESSION DE PARTS SOCIALES ET DE COMPTE COURANT.
I-) Aux termes d'un acte notarié de cession de parts sociales reçu en mon étude, en date du 12,16, et 19/01/2021-Enregistré à Oujda 19/01/2021; RE: 1564;OR Gratis. Mr Touhami BENADDI, Mr Lahbib TENOURI, Mr Omar MEZIANE, Mr Mohamed ME-

ZIANE, Mr Ahmed MEZIANE, Mme Fatima MEZIANE, Mme Souad MEZIANE, Mr Youssef MEZIANE, Mr Zinelabidine MEZIANE, Mr Hicham MEZIANE, Mr Driss AMAR, Mr Jaber MEZIANE, Mme Asmae MEZIANE, Mme Latifa EL HACHAMI, Mme Fatima Zouhra AMAR, Mr Mohammed AMAR, Mme Afafe AMAR, Mme Atika AMAR, Mme Asmae AMAR, Mr Boubkeur AMAR, Mr Omar AMAR, Mme Fatima AMARTI, Mme Aicha BELHOUARI, Mr Moutie BENADDI, Mme Amina BENADDI, Mme Houda BENADDI, Mr Omar BENADDI, Mme Latifa BENADDI, Mr Abdelhafid BENADDI, Mme Nadia BENADDI, Mme Khadija BENADDI, Mme Touria BENADDI, Mme Malika BENADDI, Mme Naïma BENADDI, Mr Salah-Eddine BENADDI, Mme Bouchra BENADDI, Mme Assia BENADDI et Mr Jsmail BENADDI ont cédé DEUX CENT DIX MILLE (210.000) parts sociales et la totalité du compte courant créateur leur appartenant dans la société "MINOTERIE ACHARK" S.A.R.L au profit de la Société «ZINE CAPITAL INVEST» S.A représentée par Mr Zine

NOURREDDINE et ce de la manière suivante: STE «ZINE CAPITAL INVEST» S.A 210.000 parts. TOTAL 210.000 parts.
II-) Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société «MINOTERIE ACHARK» S.A.R.L, reçu en mon étude en date du 12, 16 et 19/01/2021, Enregistré à Oujda le 19/01/2021; OR 1386 – RE

15854; il a été décidé:
-L'Approbation et la ratification de la cession de parts sociales et du compte courant créateur de ladite société.
-La Modification statutaire.
-La Nomination des nouveaux gérants savoir Mr Zine NOURREDDINE et Mr Abdelkrim OUAID.
-La Transformation de la forme juridique de la société à responsabilité Limité

S.A.R.L «MINOTERIE ACHARK» à une société à responsabilité limitée d'Associé Unique SARLAU.
En conséquence les articles 6, 7 et 14 des statuts de la société se trouvent désormais modifiés.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 26/01/2021, sous le numéro 312.
N° 611/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

AVIS DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°10/2021

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan annonce que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert relatif aux travaux de balisage des plages de la préfecture M'diq-Fnideq et la province de Tétouan est reportée pour la date du 02/03/2021 à 11 heures.

Le reste est sans changement.

N° 606/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
N° 07/2021/BP

Le 04/03/2021, à 12 h, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

***Travaux de mise à niveau de l'éclairage public -boulevard imam malik ville El Kelaa des Sraghna**

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **40 000.00 DHS (Quarante Mille Dhs)**.
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2.710.116.00dhs (Deux million sept cent dix mille cent seize dhs)**
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès des services des marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le **bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna**
2-soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au **bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna**.
3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
4- Soit les envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

1) Pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe	Qualification exigées
J	2	J4

2) Pour les entreprises non installées au Maroc

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 608/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION MARAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE GZOULA
CAIDAT NEGGA
C.T. NEGGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01 /2021

Le 23/02/2021 à (11) heures, il sera procédé, en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président de la commune territoriale NEGGA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **PAVAGE DE LA PISTE RELIANT DOUAR OULED ALI ET LA RR N°205 PASSANT PAR DOUAR LAHRAOUAT ,OULED ABBA ET LAHRABLA SUR UNE LONGUEUR 2.5 KM A LA COMMUNE NEGGA (1 ER TRANCHE)**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du bureau technique de la commune ; ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 mars 2013); relatif aux marchés publics.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **50000,00 Dhs (cinquante mille dhs 00 cts)**
L'estimation du cout des prestations est de : **1795509,20 Dh (un million sept cent quatre vingt quinze mille cinq cent neuf dhs 20 cts)**
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.
La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté n 20-14 du 4 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

- Il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification ministériel, classe et qualification suivant :

Équipement :

Secteur	Qualification	Classe minimale
B	B.5	4

Habitat :

Secteur	Qualification	Classe minimale
2	2.1	1

N° 607/PA

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ
SOCKS WEAR SARL SOCIÉTÉ
A RESPONSABILITÉ LIMITEE

Aux termes d'un acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : SOCKS WEAR SARL

La société a pour objet : FABRICATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS TEXTILES

Et en plus généralement toutes opérations se rattachant, directement ou indirectement aux objets précités ou susceptible d'en développement

Durée de la société : 99 ans

Le siège social est fixé au : QUARTIER DAJATE 2 JEMAA SHAIM SAFI

Le capital de la société est fixé à la somme de 100.000,00 dhs.

Il est divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune apportées par :

Mr BENHAJOU M'HAMED : 90.000,00 dhs

Mr BENHAJOU YOUSSEF : 10.000,00 dhs

Gérance : la société est gérée par

- Mr BENHAJOU M'HAMED CO-GERANT

- Mr BENHAJOU YOUSSEF CO-GERANT

Exercice social : Du 01 janvier au 31 décembre de chaque année

Immatriculation : La société est immatriculée au Registre de Commerce au tribunal de 1ère instance de Safi le 25/01/2021 sous N° 11223

N° 612/PA

Constitution de la société PARAMEDICAL LOGAIN SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : PARAMEDICAL LOGAIN SARL AU

Objet :

- Vente de tous produits paramédicaux ;
- Tests d'analyses ;
- Prestataire de services de

soins courants,

Durée : 99 ans

Siège social : 72 BLOC 01 QU KAOUKI SAFI

Le capital est fixé à la somme de CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00) DHS, divisé en dix mille (10.000) parts, de DIX dirhams (10,00 Dhs) chacune.

La gérance : Mme KHANBOUBI CHAHRAZAD

Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.

Le N° du registre du commerce : 11221 du 26/01/2021

N° 613/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Département des Eaux et Forêts
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 09/2021/DPEFLCD-Té (RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE, AUTO-ENTREPRENEURS, COOPERATIVES ET GROUPEMENT DE COOPERATIVES)

Le 23 Février 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 314,87 ha, répartis en trois lots :

Lot n° 01 : L'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 25 ha dans le périmètre de Bouhachem , relevant de la commune territoriale de Béni Leit, Province de Tétouan (lot n° 01).

Lot n° 02 : L'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 110 ha dans le périmètre de Mah-

foura, relevant de la commune territoriale de Zaouiate Sidi Kacem, Province de Tétouan (lot n° 02).

Lot n° 03 : L'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 179,87 ha dans la forêt de Bouhachem, relevant de la commune territoriale de Béni Leit, Province de Tétouan (lot n° 03).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot n°1 : Quatre mille (4.000,00 DH) dirhams.

Lot n°2 : Dix mille (10.000,00 Dh) dirhams.

Lot n°3 : Douze mille (12.000,00 Dh) dirhams.

L'acte de cautionnement doit être libellé au nom de la Direction Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° 01 : Vingt cinq mille deux cent dirhams (25.200,00) Dirhams

Lot n° 02 : Deux cent quarante six mille dirhams (246.000,00) Dirhams

Lot n° 03 : Trois cent mille (300.000,00) Dirhams

En application des dispositions de l'article 156 du décret n° 2.12.349, et de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 3011-13 du 30 octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349, les lots du présent appel d'offres sont réservés à la petite et moyenne entreprise.

En application des dispositions du décret n° 2-19-69 relatif aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives, les lots du présent appel d'offres sont réservés aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan;
- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan;
- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 614/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Département des Eaux et Forêts
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 10/2021/DPEFLCD-Té

(RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE, AUTO-ENTREPRENEURS, COOPERATIVES ET GROUPEMENT DE COOPERATIVES)

Le 24 Février 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à avenue des FAR Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'exécution des travaux d'infrastructures anti-érosives répartie en quatre lots :

- Lot n°01 :** L'exécution des travaux d'infrastructures anti-érosives par la correction des ravins sur un volume de 1000 m3 au lieu-dit : « Tamernoute 2 » situé dans la commune territoriale de Zaouiat Sidi Kacem, Province Tétouan (Lot n°01).
- Lot n°02 :** L'exécution des travaux d'infrastructures anti-érosives par la correction des ravins sur un volume de 1000 m3 au lieu-dit : « Tamernoute 3 » situé dans la commune territoriale de Zaouiat Sidi Kacem, Province Tétouan (Lot n°02).
- Lot n°03 :** L'exécution des travaux d'infrastructures anti-érosives par la correction des ravins sur un volume de 2000 m3 au lieu-dit : « Béni Harchen » situé dans la commune territoriale de Beni Harchen, Province de Tétouan (Lot n°03).
- Lot n°04 :** L'exécution des travaux d'infrastructures anti-érosives par la correction des ravins sur un volume de 3000 m3 aux lieux-dit : « Hyounech-Bni sarah » situé dans la commune territoriale de Beni Idder, Province de Tétouan (Lot n°04).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à avenue des FAR Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n°1 et 2 : Quinze mille (15.000,00 DH) dirhams pour chaque lot.**
- Lot n°3 : Vingt cinq mille (25.000,00 Dh) dirhams.**
- Lot n°4 : Trente cinq mille (35.000,00 Dh) dirhams.**

L'acte de cautionnement doit être libellé au nom de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n°1 : Trois cent soixante mille dirhams (360.000,00 dh).**
- Lot n°2 : Trois cent soixante mille dirhams (360.000,00 dh).**
- Lot n°3 : Sept cent vingt mille dirhams (720.000,00 dh).**
- Lot n°4 : Un million quatre-vingt mille dirhams (1.080.000,00 Dh)**

En application des dispositions de l'article 156 du décret n° 2.12.349, et de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 3011-13 du 30 octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349 tous les lots du présent appel d'offres sont réservés à la petite et moyenne entreprise.

En application des dispositions du décret n° 2-19-69 relatif aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives, le lot du présent appel d'offres est réservé aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan;
- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément à l'arrêté du premier ministre n° 3-56-06 du 8 Novembre 2006 et l'arrêté du premier ministre n° 3-57-06 du 8 Novembre 2006 publiés au bulletin officiel n° 5480 du 07/12/2006. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées :

Lot n°	Secteur d'activité	Qualification	Catégorie minimale
1	2	2.1	4
2	2	2.1	4
3	2	2.1	4
4	2	2.1	3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation ;

N° 615/PA

المملكة المغربية
 Royaume du Maroc



وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 المديرية العامة للمياه والغابات
 Département des Eaux et Forêts
 المديرية الجهوية للمياه والغابات والتنمية القروية
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif
 المديرية الإقليمية للمياه والغابات والتنمية القروية
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan.

AVIS RECTIFICATIF

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 05/2021/DPEFLCD-Té

Objet : l'exécution des travaux de reboisement sur une superficie totale de 263 ha répartis en quatre (04) lots

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification de Tétouan porte à la connaissance du public que pour l'appel d'offres n° 05/2021/DPEFLCD-Té, la caution provisoire du Lot 4 est quarante mille (40000,00 dirhams).

Les recte est sans changement.

N° 616/PA

* KERARZ *
CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 25/01/2021, enregistré à Casablanca le 26/01/2021, il a été établi les statuts d'une société ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : * KERARZ * SARL A.U
OBJET : ENTREPRENEUR DE DECORATION.
SIEGE SOCIAL : 144 rue Med Smiha, Rés. Jawharate Med Smiha 6ème étage n° 35 Casablanca.

DUREE : 99 ans
APPORTS : Il est fait apport à la société d'une somme de Dix Mille (10 000.00) dirhams, divisé en Cent (100) parts sociales de Cent (100) dirhams chacune.

ASSOCIES : * Madame Jihane BENLAMINE 100 parts sociales
GERANCE : Les associés nomment Madame Jihane BENLAMINE en qualité de gérante pour une durée indéterminée avec tous les pouvoirs de gestion.
DEPOT LEGAL

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 28/01/2021 sous le N° 763006.

N° 617/PA

COMPTOIR FIDUCIAIRE
MAROC
RESIDENCE
KOUTOUBIA n° 4 B
BD BAGHDAD AIN
CHOCK CASABLANCA
SOCIETE GARIS-MAT
R.C : 487319

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 18/01/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : SOCIETE GARIS-MAT
SIEGE SOCIAL : RUE REGRAGA RES. LA CORNICHE APPT N° 01
RDC IMM. 02 QUARTIER BORGOGNE CASABLANCA.

FORME JURIDIQUE : SARL A.U
OBJET : MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.
CAPITAL : 100.000,00 Dhs. Répartie comme suit : Mr ISMAIL ELGARAHAH : 100.000,00 DHS
GERANCE : Mr ISMAIL ELGARAHAH en tant que gérant unique.
DUREE : 99 ans
DEPOT LEGAL : Au tribunal de commerce de Casablanca le 29/01/2021 sous le n° 763199.

Pour extrait et mention La gérance

N° 618/PA

SAMA A CONSEIL
Cabinet d'affaires
& domiciliation
Hy My Abdellah
Bd Taza Rue 108 N°13
CASABLANCA
Tél.: 0619.322.303
E-mail :

samaa.conseil@gmail.com
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 24/12/2020 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « FRM TECH »

Objet : Entrepreneur d'installations électriques.
Siège social : Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain chokk.

Capital social : 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit :
- Mr MUSTAPHA FETOUAK : 1000 parts

Gérance : M. MUSTAPHA FETOUAK, gérant unique pour une période indéterminée.
Durée : 99 ans.

Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca inscrit au RC N° 486383.
Pour extrait et mention

N° 619/PA

SAMA A CONSEIL
Cabinet d'affaires
& domiciliation
Hy My Abdellah
Bd Taza Rue 108 N°13
Casablanca
Tél.: 0619.322.303
E-mail :

samaa.conseil@gmail.com
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/12/2020 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont:
Dénomination : « HAIS-ONE »

Objet : Entrepreneur de la gestion d'exploitations commerciales ou industrielles ou agricole de service civil ou militaire.

Siège social : Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain Chokk.

Capital social : 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit :
- Mr HICHAM BARKOK : 1000 parts

Gérance : M. HICHAM BARKOK, gérant unique pour une période indéterminée.

Durée : 99 ans.
Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca inscrit au RC N° 486381.

Pour extrait et mention

N° 620/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
COMMUNE
DE OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 03/FDT /2021
Réserve aux PMEN, Coopératives ou unions de Coopératives et Auto-entrepreneurs.

Le 23 Février 2021 à (11) Onze heures, il sera procédé, au Bureau de président de la Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : l'achat de fourniture de bureau, produits d'impression et papeterie au profit de la commune d'Ouarzazate.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans Service des marchés de la Commune d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchés publics.gov.ma,

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00DH (Quatre mille dirhams).
L'estimation du Coût des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 225.193,20 dhs (Deux cent vingt cinq mille cent quatre vingt treize dirhams ;20 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada ler 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Service des marchés de la Commune d'Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 621/PA

Royaume du Maroc
Office National
de l'Electricité et de l'Eau
Potable - Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DRÁA
TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES INTERNATIONALES
OUVERT N°03
DRD/CE/AMD/3/2021
Régénération du réseau
de distribution d'Eau Potable
aux centres Tamgroute
et Tagounite -Iere
Tranche - Province
de Zagora.

La présente consultation concerne les travaux de :
Régénération du réseau de distribution d'eau potable aux centres Tamgroute et Tagounite -Iere Tranche - Province de Zagora.

Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés de ce projet qui a été publié sur le site web de la BERD, Passation des Marchés (www.ebrd.com) le 09/11/2020.

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau ci-après dénommé « le Maître de l'Ouvrage », a l'intention d'utiliser une partie du produit d'un prêt de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (la Banque) pour couvrir le coût des travaux de Régénération du réseau de distribution d'eau potable aux centres Tamgroute et Tagounite -Iere Tranche - Province de Zagora.

Les soumissions aux marchés qui doivent être financés au moyen du produit d'un prêt de la Banque sont ouvertes aux entreprises de tous les pays.

Pour être admissible à l'attribution d'un marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minimaux suivants :

- Les soumissionnaires doivent avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins Six Millions Dirhams hors taxes (6000 000,00 DH HTMAD), qui correspondent au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou années 2017, 2018 et 2019.
- Expérience en tant qu'entrepreneur principal, dans le cadre d'au moins Deux (02) cas de travaux similaires de type et de nature au cours des dix (10) dernières années et qui comprennent:

Fourniture, transport et pose de conduites d'eau potable sous pression de diamètre supérieur ou égal à 75 mm et d'un linéaire minimum de CINQ (05) Kilomètres.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à l'adresse: https://www.marchéspublics.gov.ma

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre-vingt-seize mille Dirhams Marocain (96000,00 MAD) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Les offres doivent être remises au bureau des marchés, à l'adresse ci-dessous au plus tard le Mercredi 17 MARS 2021 à 9H30 (heure locale), Les plis seront ouverts le Mercredi 17 MARS 2021 à 10H00 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir un complément d'information, uniquement par envoi de courriers aux adresses suivantes :

Yamchoun@onee.ma ou selamielhassani@onee.ma

L'adresse de réception des offres transmises par voie postale ou de remise directement au bureau d'ordre de l'Office est la suivante :

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau (ONEE - Branche Eau) Direction Régionale de Dráa Tafilalet de l'ONEE - Branche Eau

Adresse : 20, Rue Antsirabé BP 54.
Meknès- MAROC

Tél : + 212 (0) 5 35 52 05 08 / 05 35 52 21 58.
Fax : +212 (0) 5 35 52 41 95

N° 622/PC

Royaume du Maroc
Office National
de l'Electricité et de l'Eau
Potable - Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DRÁA
TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL N°04
DRD/CE/1/2021

Fourniture et transport et pose de groupes de pompage de secours au niveau de la Direction Régionale de Dráa Tafilalet.

La présente consultation concerne les travaux de : Fourniture et transport et

pose de groupes de pompage de secours au niveau de la direction régionale de Dráa Tafilalet.

Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés de ce projet qui a été publié sur le site web de la BERD, Passation des Marchés (www.ebrd.com) le 09/11/2020.

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau ci-après dénommé « le Maître de l'Ouvrage », a l'intention d'utiliser une partie du produit d'un prêt de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (la Banque) pour couvrir le coût des travaux de Fourniture et transport et pose de groupes de pompage de secours au niveau de la direction régionale de Dráa Tafilalet

Les soumissions aux marchés qui doivent être financés au moyen du produit d'un prêt de la Banque sont ouvertes aux entreprises de tous les pays.

Pour être admissible à l'attribution d'un marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minimaux suivants :

- Les soumissionnaires doivent avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins Cinq Millions Six Cent Vingt Cinq Mille Dirhams hors taxes (5625 000,00 DH HTMAD), qui correspondent au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou années (2017-2018-2019).

Expérience en tant qu'entrepreneur principal, dans le cadre d'au moins Deux (02) cas de travaux similaires de type et de nature au cours des dix (10) dernières années et qui comprennent:

Travaux d'équipement de stations de pompage sur forages ou puits de puissance moteur des groupes immergés supérieure ou égale à 30 kW.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à l'adresse: https://www.marchéspublics.gov.ma

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre-vingt-dix mille Dirhams Marocain (90000,00 MAD) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Les offres doivent être remises au bureau des marchés, à l'adresse ci-dessous au plus tard le Mercredi 17 MARS 2021 à 9H30 (heure locale),

Les plis seront ouverts le Mercredi 17 MARS 2021 à 10H00 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir un complément d'information, uniquement par envoi de courriers aux adresses suivantes :

Yamchoun@onee.ma ou selamielhassani@onee.ma

L'adresse de réception des offres transmises par voie

postale ou de remise directement au bureau d'ordre de l'Office est la suivante : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau (ONEE - Branche Eau) Direction Régionale de Dráa Tafilalet de l'ONEE - Branche Eau

Adresse : 20, Rue Antsirabé BP 54.
Meknès- MAROC

Tél : + 212 (0) 5 35 52 05 08 / 05 35 52 21 58.
Fax : +212 (0) 5 35 52 41 95

N° 623/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 01/INDH/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 25/02/2021 à 10H00, il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale objet du contrat :

ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 29 UNITES PRESCOLAIRES AU CERCLE BOUMIA (27 UNITE TYPE1 ET 2 UNITE TYPE 2) - PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétaire Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat http://www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier de la consultation architecturale peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 5 689 000,00 Dhs HT) (cinq millions six cent quatre vingt neuf mille dhs HT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 100, 101 & 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 9 du règlement de la consultation architecturale.

N° 624/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 02/INDH/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 25/02/2021 à 11H00, il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale objet du contrat : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 17 UNITES PRESCHOAIRES AU CERCLE IMILCHIL (16 TYPE 1 ET 1 TYPE 2) - PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier de la consultation architecturale peut être envoyé par voie postale au demandeur dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de (3 322 000.00 Dhs HT) (Trois Millions trois cent vingt deux mille dhs HT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 100, 101 & 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 9 du règlement de la consultation architecturale.

N° 625/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 03/INDH/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 25/02/2021 à 11H30, il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale objet du contrat : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES

TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE 18
UNITES PRESCHOAIRES
AUX CERCLÉS RICH ET
MIDELET (14 UNITES
TYPE1 ET 4 UNITES TYPE
2) - PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier de la consultation architecturale peut être envoyé par voie postale au demandeur dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de (2 738 000.00 Dhs HT) (Deux Millions sept cent trente huit mille dhs HT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 100, 101 & 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 9 du règlement de la consultation architecturale.

N° 626/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX

SEANCE PUBLIQUE N° 04/INDH/2021

Le 24/02/2021 à 10h00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 29 UNITES PRESCHOAIRES AU CERCLE BOUMIA

27 UNITES TYPE1 ET 2 UNITES TYPE 2 - PROVINCE DE MIDELET

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les

conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUINZE MILLE DIRHAMS (15 000,00 Dhs) L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Deux Cent Quarante Trois Mille Six Cent Dirhams (243 600,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Copies certifiées conformes à l'original de certificat d'agrément dans les domaines: D14, D15 et D16

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 627/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX

SEANCE PUBLIQUE N° 05/INDH/2021

Le 24/02/2021 à 11H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 17 UNITES PRESCHOAIRES AU CERCLE IMILCHIL (16 TYPE 1 ET 1 TYPE 2) - PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUINZE MILLE DIRHAMS (15 000,00 Dhs) L'estimation Du Cout Des Prestations Etablie Par Le Maître D'ouvrage Est Fixée A : Cent Quarante Deux Mille Huit Cent Dirhams (142 800,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles

27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Copies certifiées conformes à l'original de certificat d'agrément dans les domaines: D14, D15, D16

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 628/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX

SEANCE PUBLIQUE N° 06/INDH/2021

Le 24/02/2021 à 11H30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 UNITES PRESCHOAIRES AUX CERCLÉS RICH ET MIDELET (14 UNITES TYPE1 ET 4 UNITES TYPE 2) - PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUINZE MILLE DIRHAMS (15 000,00 Dhs) L'estimation Du Cout Des Prestations Etablie Par Le Maître D'ouvrage Est Fixée A : Cent cinquante et un mille deux cent dirhams (151 200,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 630/PA

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Copies certifiées conformes à l'original de certificat d'agrément dans les domaines: D14, D15 et D16

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 629/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ALHOUZ
COMMUNE
DE SETTI FADMA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX

N°:01/CSF/2021

Le 26/02/2021 à 11H00 (onze heures), il sera procédé, au siège de la Commune de setti fadma, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de réseau d'assainissement liquide au douar Amazer.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés publics de la Commune de setti fadma

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 Dhs

« Dix mille dirhams ». L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 220800,00 Dhs TTC (Deux cent vingt mille huit cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de setti fadma

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit envoyer, par courrier électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 631/PA

JAMEN ET WIGRANE A
LA COMMUNE DE SETTI
FADMA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés publics de la Commune de setti fadma

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15.000,00 Dhs

« Quinze mille dirhams ». L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 342000,00 Dhs TTC (Trois cent quarante deux mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de setti fadma

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit envoyer, par courrier électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 631/PA

SOLUTIONS
TECHNIQUES
INDUSTRIELLES
FLEXIBLES SARL AU
APPROBATION

DE CESSIONS DES PARTS

1- Au terme d'un acte sous - seing privé en date du 26/10/2020 à Mohammedia, le président de l'AGE de la Sté SOLUTIONS TECHNIQUES INDUSTRIELLES FLEXIBLES SARL AU a exposé aux associés présents et représentés en assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la dite société 271, BD LA RESISTANCE HASSANIA I RUE 17 - MOHAMMEDIA, l'ordre du jour suivant :

PREMIERE RESOLUTION
L'acceptation de la démission de Mr EL ABBASSI ABDELMAJID ,

DEUXIEME RESOLUTION
La nomination de nouveau gérant : Mr ASFOURY MOHAMED

TROISIEME RESOLUTION
- Mr ASFOURY MOHAMED à concurrence de Mille parts sociales Numérotées de 1 à 1000... 1000 parts

QUATRIEME RESOLUTION
La collectivité extraordinaire des associés décide à l'unanimité :

Suite à la cession des parts , la société deviendra une société à responsabilité limitée d'associé unique

-Le dépôt légal de la cession a été effectué au greffe au tribunal de Mohammedia Le 20/01/2021 N° RC 24493 sous le N° de dépôt 139.

N° 632/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ALHOUZ
COMMUNE DE SETTI
FADMA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N°:02/CSF/2021

Le 26 février 2021 à 12H00 (douze heures), il sera procédé, au siège de la Commune de setti fadma, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX DE CLOTURATION POUR CIMETIERES DES DOUARS TAGADIRTE , ANFGAYNE , IJH-

CONSTITUTION
Dénomination: Sté «PHOENIX MERYEM» SARL/AU
Activité: Transport de Marchandises pour le Compte d'Autrui.
Siege social: 57 Bd Derfoufi Imm Douhi Etage 1 APT N° 2, Oujda.
Capital social: 100.000,00 Dhs.
Durée: 99 ans.
Gérant Unique: BENABED Meryem, CIN n° FG 8877. R.C.N°: 36401.

N° 633/PA

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/01/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL A ASSOCIE UNIQUE dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: « ABRAJ PNEUMATIQUE » SARL.A.U.
OBJET : MARCHANDISE PNEUMATIQUE ET PIECES DE RECHANGES D'AUTOMOBILE.
SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, 2ème ETAGE, APPT N°04, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :

MR. ABDELILAH BENKAKA : 1000 Parts sociales
TOTAL : 1000 Parts sociales
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par M. ABDELILAH BENKAKA pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tri-

bunal de commerce de Casablanca le 28 /01/2021 sous le N°762979 et la société a été immatriculée au RC sous le N° 487143. Pour Extraire et Mention LA GERANCE

N° 634/PA

UGSP SARL AU
Au capital de 100.000,00 Dirhams
Siège social : LOT HOUDA RUE 2 N° 205 SIDI MOUMEN CASABLANCA

1- L'AGE en date à Casablanca du 14-12-2020 de la société SARL AU au capital de 100.000,00 DHS dont le siège social est à Lot Houda Rue 2 N° 205 Sidi Moumen a décidé.
- Transfert du siège social à lot Houda Rue 2 n°205 Sidi Moumen Casablanca
- Démission de deux gérants Ahmed Ghafour et Abdellah Saknati.
- Nomination de Youness Maizi gérant de la société pour une durée illimitée.
- La société est engagée par la signature de Youness Maizi avec les pouvoirs les plus étendus de gestion et d'administration de la société.
- Changement de l'objet de la société.
- Cession des parts sociales par Mr Ahmed Ghafour et Abdellah Saknati au profit de Youness Maizi.
- Modification des articles 6, 7 et 14 des statuts.
- Adoption des nouveaux statuts de la SARL à la SARL associé unique.
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 29/01/2021 sous le numéro 763189.

N° 635/PA

Royaume Du Maroc

Ministère de la Santé
Direction Régionale de Casablanca Settat
Délegation Provinciale de Berrechid
Centre Hospitalier provincial de Berrechid
Avis d'appel d'offres ouvert N° 02/2020

Le 24/02/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial de Berrechid, route du souk hebdomadaire, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'hygiène et le nettoyage des locaux des services et formations hospitalières relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid : Hôpital Ar-raziet Hôpital Provincial de Berrechid Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid, route du souk hebdomadaire, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt milles dirhams (20000,00 Dh)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million quatre cent huit mille cinq cent dirhams (1408500,00DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés

publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
• soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid
• soit déposer leurs plis par voie électronique au maître d'ouvrage
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et la documentation technique exigés par le dossier d'appel doivent être déposés dans le bureau des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid, route du souk hebdomadaire, en face de l'Ecole Supérieure de Technologie, Berrechid, avant le 23/02 /2021 à 16 Heures (heure limite pour le dépôt des échantillons).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09du règlement de la consultation.

N° 636/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
FQUIH BEN SALAH
Avis d'Appel d'Offres Ouvert sur Offres de prix n°01/2021/DA
Séance Publique

Le Gouvernement Marocain a obtenu un Prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), n° 8514-MA, pour financer les coûts du Projet de Modernisation de la Grande Irrigation (Périmètre du Tadla). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du Marché de Prestations relatif à «Travaux de Construction d'un Bassin de régulation hydraulique (2ème tranche).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau Administratif et des Marchés du Département des Aménagements de l'ORMVA du Tadla à Fkih Ben Salah, il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés public www.marchéspublics.gov.ma. Ledit dossier téléchargé peut être présenté comme document dans l'offre du soumissionnaire.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Un Million Quatre Cent Mille Dirhams Toute Taxe Comprise (1 400 000,00 DH TTC).
L'estimation des coûts des travaux établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante Deux Millions Six Cent Vingt Huit Mille Sept Cent Quarante Dirhams et Zéro Centimes Toute Taxe Comprise (62 628 714,00 DH TTC).
Les concurrents peuvent déposer leurs offres de soumission:
• Soit contre récépissé au bureau d'ordre de l'ORMVA du Tadla à Fkih ben Salah ;
• Soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction de l'ORMVA du Tadla à Fkih ben Salah ;

• Soit déposés par voie électronique via le portail des Marchés Publics ;
• Soit les remettre en séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Une visite des lieux où seront effectués les travaux objet du présent appel d'offres, est prévue pour le 12/02/2021 à 10 h. Rendez vous au Département des Aménagements de l'ORMVA du Tadla
L'ouverture aura lieu le 23/02/2021 à 10 H 30 mn à la salle de réunion du siège de l'ORMVA sis à Fkih Ben Salah. Le contenu, la liste des pièces justifiant les capacités et les qualités, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 6,12, 14,20,21 et 22 du règlement de consultation de cet Appel d'offres. Le dossier technique prévoit une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément aux Arrêtés du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime N°3032-13 et N° 3033-13 du 01 Novembre 2013 :

- Branche d'activités : 1 « Travaux de Construction d'Ouvrages Principaux d'Irrigation »,
- Qualification : 1.2 « Grands Travaux »
- Catégorie demandée : Classe1.
Pour les Entreprises non installées au Maroc les pièces demandées pour le dossier Technique sont celles prévues par l'Article 13.2 du Règlement de Consultation.

N° 637/PA

Sur vos petits écrans

S A M E D I



07.00 : Lecture du Saint Coran
07.10 : Tinoubka
07.40 : Ichaa mamlaka
08.40 : Arrouad
09.40 : Chouk Sedra Ep 46
10.30 : Nadi Al Marah Ep 3
11.30 : Oujouh Errachidia
12.00 : Oussrati Best Of
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Rdat Lwalida 2 Ep 27
14.00 : JT en Amazigh
14.20 : JT en Espagnol
14.40 : Tlefilm : Al Aad al aakssi
16.10 : Aabak Attourat Azemmour
17.10 : Moudawala
18.00 : Marjana Ep2
19.00 : JT en français
19.30 : Moumou Aynya Ep 27
20.00 : Dayer Buzz Ep 4
21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : Lala Laaroussa Best of
23.40 : Dernier bulletin d'information
00.00 : Marjana Ep3
01.10 : Oujouh Errachidia
01.40 : Moudawala
02.30 : Tinoubka
03.00 : Rdat lwalida 2 ep 27
03.40 : Moumou Aynya Ep 27
04.10 : Chouk Sedra Ep 46
05.00 : Ichaa mamlaka
06.00 : Arrouad



05:55:00 : CORAN AVEC MAWAHIB TAJWID
06:00:00 : MAGAZINE : CHHIWAT BLADI
06:30:00 : CHADAAL ALHANE - AL MAGHARIBIYA
08:15:00 : ALHANE 3CHAQNAHA
08:50:00 : SERIE : LCOOPERATIVE
09:50:00 : SERIE : RBIB
10:20:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
11:00:00 : SERIE : ZHAR ET MRACHA
12:00:00 : AL BARLAMANE WA ANNASS
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:35:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
13:50:00 : STUDIO LIVE : SPECIAL REGGADA
14:40:00 : KAN YAMAKAN
14:55:00 : LIL MATBAKHI NOUJOUH
15:25:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
15:35:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
16:20:00 : FEUILLETON : AL IRT
16:45:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
17:30:00 : MAGAZINE : NIDAE
17:45:00 : ROMANSIYAT ACHA3R AL ABYAD
18:35:00 : MAGAZINE : POP UP
19:05:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER
20:05:00 : MAGAZINE : KTAB QRITOU
20:10:00 : MAGAZINE : CAPSULE TENDANCE
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:55:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:50:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
23:35:00 : TELEFILM : HIKAYAT ZARWAL
01:25:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
02:40:00 : MAGAZINE : HADI OU TOUBA
03:30:00 : MAGAZINE : JAI TANT DE CHOSAS A VOUS DIRE
04:35:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : PAR COEUR : L'ECOLE DU FUTUR

D I M A N C H E



07.00 : Lecture du Saint Coran
07.10 : Tinoubka
07.40 : Ichaa Mamlaka
08.40 : Al Aouda
09.40 : Amouddou
10.10 : Amouddou
10.40 : Chouk Sedra Ep 47
11.30 : Nadi Al Marah 40
12.30 : Oujouh Taroudant
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Chououm Barlamania
14.00 : JT en Amazigh
14.20 : JT en Espagnol
14.40 : Lala Laaroussa Best Of
16.20 : Oujouh Chefchaouen
17.00 : Al Haoudaj Marrakech
18.00 : Canal Atlas
19.00 : JT en français
19.20 : Aalam Ryadi
20.00 : Domoue warda Ep7
20.30 : Domoue warda Ep8
21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : Moudawala
22.50 : Une heure en enfer
23.50 : Dernier bulletin d'information
00.10 : Dayer Buzz Ep 4
01.10 : Al Haoudaj Marrakech
02.10 : Al Aouda
03.10 : Tinoubka
03.40 : Oujouh Chefchaouen
04.10 : Chouk Sedra Ep 47
05.00 : Ichaa mamlaka
06.00 : Amouddou



05:55:00 : CORAN AVEC MAWAHIB TAJWID
06:00:00 : MAGAZINE : CHHIWAT BLADI
06:25:00 : DOCUMENTAIRE : CHARAYINE AL ARD : LE SAFRAN
07:20:00 : SAFAHAT MANSIYA : ESTEVANICO
08:15:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
09:15:00 : MAGAZINE : POP UP
09:45:00 : SERIE : RBIB
10:10:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
10:50:00 : MAGAZINE : JAZIRAT AL KANZ
12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:30:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:50:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
14:00:00 : MINI-SERIE : NCHERKOU T3AM
14:55:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
15:05:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
16:10:00 : FEUILLETON : AL IRT
16:40:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
18:10:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
18:30:00 : MAGAZINE : CONTINENTALES
19:35:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
20:05:00 : MAGAZINE : KTAB QRITOU
20:10:00 : MAGAZINE : CAPSULE TENDANCE
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:55:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : Makan tahta achams
22:45:00 : LONG-METRAGE : ADIEU MERES
00:35:00 : TELEFILM : ACHIFOUR
02:15:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
03:55:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER
05:00:00 : MAGAZINE : 3AYNEK MIZANEK

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kammich

Sport

La FIFA détaille les conditions d'éligibilité en équipe nationale

La FIFA a publié jeudi son premier "commentaire" sur le règlement régissant l'éligibilité pour jouer en équipe représentative et les nouvelles exceptions pour un changement d'association, dans le sillage de l'approbation en 2020 des modifications des statuts de l'instance internationale de football.

Selon la FIFA, "la réforme de septembre 2020 a tenu compte de plusieurs situations jugées d'une sévérité ou d'une rigueur excessives qui ont été pointées par des associations membres ou révélées par la pratique, et a codifié la jurisprudence de la Commission du Statut du joueur".

A cet égard, quatre nouvelles exceptions permettant un changement d'association ont été ajoutées.

Parmi ces exceptions, figure celle "rectifiant la rigueur excessive appliquée lorsqu'un joueur détenant plusieurs nationalités ou une « nationalité commune » a joué pour une association membre lors d'une compétition officielle, dans quelque discipline de football que ce soit, au niveau international « A », sur un nombre de matches limité voire pendant quelques minutes lors d'un seul match".

De manière générale, la FIFA détaille dans ce document les critères d'éligibilité, la signification du terme « nationalité », les principes d'acquisition d'une nouvelle nationalité, la situation des apatrides, et le changement d'association.

Selon la FIFA, "l'objectif premier du document consiste à fournir à l'ensemble des parties prenantes de plus amples informations sur les conditions que doivent



Mounir Haddadi peut désormais rejoindre le Onze national.

satisfaire les joueurs et joueuses pour pouvoir évoluer en équipe nationale".

La publication du Commentaire est "consécutive à l'augmentation du nombre de demandes à traiter par la Commission du statut du joueur de la FIFA en lien avec ce sujet, à la nécessité de fournir une sécurité juridique aux parties prenantes du football et à l'approbation en 2020 par le Congrès de la FIFA de la première grande révision des règles régissant l'éligibilité des joueurs depuis 2008", explique l'instance mondiale.

Dans sa première version, le règlement de la FIFA disposait sim-

plement qu'un joueur était éligible pour jouer en équipe représentative d'une association de football dès lors qu'il possédait la nationalité du territoire sur lequel l'association de football concernée était domiciliée. Une fois que le joueur avait évolué avec l'équipe représentative de cette association de football en compétition officielle (quel qu'en soit le niveau), il était lié à la « nationalité sportive » rattachée à cette dernière pour toute la durée de sa carrière dans le football international. La seule exception concernait les joueurs dont la nationalité avait été modifiée involontairement.

Entre 2004 et 2008, de nouvelles règles ont été instaurées, qui permettaient, entre autres, aux joueurs de changer de nationalité sportive (à condition de respecter certains critères objectifs), de statuer sur les cas de joueurs ayant une « nationalité commune » (à plusieurs associations) et de statuer sur les cas de joueurs ayant acquis une nouvelle nationalité.

Le 18 septembre 2020, le Congrès de la FIFA a adopté la première modernisation fondamentale du règlement régissant l'éligibilité depuis le Congrès de la FIFA de mai 2008.

Divers

Botola Pro D2

La Botola Pro D2 "Inwi" de football se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 8ème journée, entamée vendredi par les rencontres UTS-OCK et RBM-SM.

Samedi, trois matches sont programmés à savoir ASS-JSS, TAS-OD et KACM-WAF. Les trois autres rencontres auront lieu dimanche et opposeront le WST à l'IZK, le KAC au CJBG et le CAK au RAC.

A noter que le coup d'envoi de l'ensemble des rencontres sera donné à partir de 15 heures excepté le match opposant le CAK au RAC qui débutera à 17h15.

Recrutement

Le Rapide Oued Zem (RCOZ) a annoncé l'arrivée du joueur Ayoub Taleb en provenance de la Renaissance de Zemama.

Le joueur de 24 ans a évolué notamment sous les couleurs de l'Olympic de Safi, outre la sélection nationale des locaux.

Le RCOZ occupe actuellement la 14ème position du classement de la Botola Pro D1 "Inwi" avec seulement trois points.

Renfort

Quatre joueurs se sont engagés avec le Kénitra Athlétique Club qui évolue en Botola Pro D2 "Inwi".

Il s'agit d'Aladi Mansour Ba, Oussama El Gharbi, Cherkil El Bahri et de Mohamed Sila, a fait savoir le club dans son site internet.

Le club de Kénitra occupe la 12ème place du classement de la Botola Pro D2 "Inwi" avec un total de 7 unités obtenues après une victoire, quatre nuls et deux défaites.

Transfert

Le club Rahal FC a annoncé le transfert de son joueur Salaheddine Benchouafi au club émirati d'Al-Dafra dans le cadre d'un contrat d'une durée de trois ans.

Le joueur de 20 ans, "est l'un des jeunes talents issus de l'école de formation de Rahal Football Club où il a évolué dans toutes les catégories d'âge", a indiqué le club dans un communiqué.

Le jeune joueur était dans le viseur des clubs espagnols de Cadix et Malaga, relève le communiqué, précisant qu'il avait reçu l'invitation d'un de ces deux clubs pour effectuer les examens médicaux nécessaires, mais les circonstances liées à la pandémie du coronavirus ne l'ont pas permis.

Selon la même source, Benchouafi a également été le centre d'attention de certains clubs marocains, mais le joueur a opté pour une expérience à l'étranger qui répond à ses aspirations sportives et sociales. Rahal FC est résolu à offrir des perspectives d'avenir à ses jeunes talents, a fait savoir le communiqué, notant que le club est déterminé à donner la liberté aux joueurs de choisir la destination qu'ils préfèrent en fonction de leurs plans et leurs orientations.

Futsal : Double confrontation amicale Maroc-Panama



La sélection nationale de futsal disputera une double confrontation amicale face à son homologue du Panama, et ce les 30 et 31 janvier au Complexe Mohammed VI à Maâmoura, a annoncé jeudi la Fédération Royale

marocaine de football (FRMF).

Ces deux matchs amicaux s'inscrivent dans le cadre de la préparation des Lions de l'Atlas en prévision de la Coupe du monde de futsal qui se tiendra en Lituanie de la période allant du 12 septem-

bre au 3 octobre 2021, a indiqué la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

A cet effet, le sélectionneur national, Hicham Dguig, a convoqué 19 joueurs pour prendre part à ces deux galops d'essai :

Anass Taïbi (Ossoud Khabazat Kénitra), Bilal El Bakkali (ACCS FC, France), Soufiane Mesrar (ACCS FC, France), Abdelatif Fati (Chabab Mohammédia), Khalid Kouri (Ville Haute de Kénitra), Idriss Rais (Chabab Mohammédia), Youssef El Mazraï (Chabab Mohammédia), Saad Knia (Chabab Mohammédia), Othman Boumazou (Chabab Mohammédia), Mohamed Achraf Saoud (Chabab Mohammédia), Réda Khibari (Ville Haute de Kénitra), Yassine Miftahi (Ajax de Tétouan), Abdelkrim Nbia (Sakr Agadir), Anas El Ayyan (Cybertel Aniene, Italie), Hamza Mimouna (Palma, Espagne), Soufiane Bourite

(Chabab Mohammédia), Soufiane Lehlouli (Dina de Kénitra), Khalid Bouzid (Santa Coloma, Espagne) et Abdelaziz Boukhriss (Mineras, Espagne).

A propos de l'arbitrage, trois referees marocains figurent parmi les candidats en lice pour officier les matchs de la phase finale de la Coupe du monde de la discipline en Lituanie, a annoncé la FRMF.

Il s'agit de Khalid Hnich, Mustapha Rguig et Said Haoud, désignés par la FIFA, a fait savoir la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

Par ailleurs, la sélection nationale de futsal des moins de 23 ans effectuée jusqu'au 3 février un stage de préparation à huis clos à Maâmoura, a indiqué la FRMF. La même source a souligné que quinze joueurs ont été convoqués pour prendre part à ce stage qui se tiendra au Complexe Mohammed VI de football.

L'EN des locaux à l'assaut du Onze zambien

Vendanger les occasions n'est plus permis

Le Onze national des joueurs locaux croisera le fer, ce dimanche à partir de 17 heures au stade de la Réunion à Douala, avec son homologue zambien, en match comptant pour le tour des quarts de finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) qui se déroule actuellement au Cameroun.

Une opposition au finish. Autrement dit, les poulains de Houcine Ammouta sont sommés de s'appliquer au maximum et de ne pas vendanger les occasions qu'ils devraient se créer. Des ratages comme ils l'ont fait lors des matches des seizièmes, ce n'est plus permis au risque de les payer cash face à un adversaire joueur qui ne manquera certainement pas de jouer à fond sa chance.

Cela doit être le mot d'ordre du sélectionneur national à son groupe qui, après un jour off

jeudi, a repris le chemin des entraînements vendredi avec une dernière séance prévue samedi pour peaufiner les ultimes réglages.

Côté infirmerie, exceptés les forfaits d'Abdelkrim Baadi, atteint du coronavirus, et d'Achraf Dari qui se remet progressivement d'une blessure au genou, tous les joueurs sont en bonne santé, affichent un moral gonflé à bloc et se disent déterminés à aller jusqu'au bout de cette compétition.

Si l'ambition de conserver le titre remporté à Casablanca lors de l'édition de 2018 a été déclinée depuis le départ, il n'en demeure pas moins que la tâche ne sera pas une mince affaire et qu'il faudra y aller étape par étape. A commencer par l'adversaire zambien qui a su négocier son parcours lors de la phase de poules, s'offrant la Tanzanie par 2 à 0, avant de se contenter d'assurer devant la

Guinée (1-1) et la Namibie (0-0).

Sur le papier, le Maroc partira, certainement, avec les faveurs des pronostics, mais sur le terrain, il doit s'attendre à un outsider qui ne se laissera pas faire et qui, même s'il prône un jeu offensif, devrait s'inspirer du football produit par les précédents adversaires de l'EN au premier tour, particulièrement le Rwanda qui avait joué la défense à outrance pour s'en tirer à bon compte (0-0).

Un tel scénario reste fort possible, ce qui devrait amener le staff technique de l'EN à peaufiner une tactique où la prudence serait de mise, le fort d'Ammouta, mais aller de l'avant sera la consigne à donner en vue de débloquent la situation.

Pour ce faire, le coach est outillé pour mieux ajuster ses schémas et l'on s'attend à ce qu'il reconduise les mêmes éléments qui avaient secoué le cocotier face à

l'Ouganda, pliant les débats sur le score de 5 à 2 pour terminer leaders du groupe C avec 7 points. Il est vrai que la Zambie est d'un niveau plus élevé, mais cette donne ne devrait pas perturber outre mesure Ammouta et son staff à condition que les joueurs retenus exploitent à bon escient les moindres brèches afin d'accéder au stade des demi-finales et d'affronter le vainqueur de la confrontation entre la République démocratique du Congo et le Cameroun qui aura lieu samedi à 20 heures.

Ce choc sera précédé par le premier quart de finale du tournoi qui mettra aux prises le Mali et le Congo à 17 heures, alors que dimanche, à 20 heures, la Guinée sera à l'épreuve du Rwanda.

Il convient de rappeler en dernier lieu que sur les huit équipes qualifiées au tour des quarts de finale, l'on trouve quatre sélections

déjà lauréates de ce tournoi qui en est d'ailleurs à sa sixième édition. Il s'agit, en effet, des équipes nationales de la République démocratique du Congo, double vainqueur de ce tournoi en 2009 et 2016 et du Maroc en 2018. Les deux autres titres ont été remportés par les sélections tunisienne et libyenne respectivement en 2011 et 2014.

Mohamed Bouarab

Programme des quarts de finale

Samedi
17h00 : Mali-Congo
20h00 : RD.Congo-Cameroun

Dimanche
17h00: Maroc-Zambie
20h00: Guinée-Rwanda

Les légendes camerounaises s'expriment sur le CHAN

Ils ont fait les beaux jours du football camerounais. Des légendes hors normes avec plusieurs participations aux compétitions continentales ou internationales.

Emmanuel Maboang, François Omam Biyik et Jacques Songo ont bien voulu répondre au micro de Cafonline.com pour donner leurs impressions sur le Championnat d'Afrique des nations, CHAN 2020, le niveau technique, l'organisation...

Jacques Songo

Un très bon niveau technique

Gardien de but de grande classe, Jacques Songo aura tout gagné avec les Lions Indomptables

du Cameroun de 1984 à 2002. Triple vainqueur de la CAN (1984, 1988 et 2002), l'ancien Toulousain affirme que le CHAN Total est de bon niveau. «Nous avons assisté à de très bons matches lors du premier tour de la compétition», affirme l'ancien keeper des Lions à Cafonline.com avant d'ajouter : «Aucune équipe ne s'est qualifiée au bout des deux premières journées et nous avons dû attendre les derniers moments pour connaître les qualifiés. Cela confirme que le niveau des formations est très proche mais également très bon, malgré l'arrêt des championnats dans les différents pays».

Songo estime que le niveau du joueur africain «local» a évolué. «Nous avons vu plusieurs joueurs qui sortent du lot, ils méritent de jouer dans de grands championnats, mais ils doivent encore travailler et persévérer», a souligné le champion d'Espagne 2000 avec le Deportivo La Corogne.

Emmanuel Maboang

Nous avons réussi le CHAN, à nous la CAN

Pour sa part, l'ancien attaquant camerounais Emmanuel Maboang se dit satisfait de l'organisation actuelle du CHAN Total 2020. Sélectionné à 12 reprises avec les Lions Indomptables pour 4 buts marqués entre 1990 et 1995, Maboang estime que toutes les dispositions ont été prises pour la réussite du tournoi. «Le Cameroun possède des installations conformes aux normes internationales, des stades neufs, des hôtels luxueux. Tout ça fait que nous avons les moyens d'organiser un bon CHAN Total», indique l'ancien attaquant du Rio Avé au Portugal avant d'ajouter : «Le CHAN Total a été à mon avis une réussite à une année de la CAN Total. Un prélude qui nous permet de croire à un tournoi en 2022 encore meilleur avec plus d'équipes et plus d'ambiance».

L'ancien compagnon de route de Roger Milla, devenu entraîneur des

jeunes catégories après sa retraite, indique également que le Cameroun travaillera encore pour l'organisation de grands événements sportifs après le succès de ce CHAN Total. «Nous avons vu un bon CHAN avec du beau football, une bonne maîtrise de l'organisation et du beau spectacle dans les tribunes. Je peux dire que le Cameroun est prêt pour les grands événements et notamment la CAN Total en 2022».

François Omam Biyik

Le CHAN Total se développe d'année en année

L'autre légende vivante du football camerounais et continental François Omam Biyik affirme qu'il a été surpris par le niveau des joueurs durant ce CHAN malgré la pandémie, et malgré l'arrêt des compétitions dans les différents pays de l'Afrique.

L'adjoint de Toni Conceição estime qu'il a été ébloui par certains

éléments et par le niveau général du tournoi. «Nous avons pu assister à de bons matches d'un niveau très acceptable», déclare Biyik au micro de Cafonline.com avant d'ajouter : «Malgré le fait que le tournoi ne concerne que les joueurs locaux et malgré la pandémie de coronavirus, nous avons pu voir un niveau technique très bon. Plusieurs joueurs auront certainement l'occasion pour évoluer dans les grands championnats après ce tournoi».

L'attaquant aux 45 réalisations avec les Lions Indomptables en douze ans, affirme également que le Cameroun a réussi son défi avec une bonne organisation du CHAN Total 2020. «Le Cameroun a su être à la hauteur en matière d'organisation. A nous maintenant de travailler encore plus et de corriger les erreurs du CHAN Total pour réussir le prochain tournoi majeur dans une année, à savoir la CAN Total 2022», assure-t-il en conclusion.

Source : cafonline.com

L'atelier Junod où la tradition de l'art mécanique suisse embrasse le futur

Dans son atelier posé dans un écrin de neige, les chefs-d'œuvre mécaniques de François Junod prennent vie: les oiseaux sifflent et des personnages historiques écrivent de la poésie. L'art ancien du maître suisse vient d'entrer au patrimoine culturel de l'humanité.

Le savoir-faire qui a donné naissance aux montres et automates parmi les plus admirés au monde se transmet de génération en génération depuis des siècles dans ces montagnes du Jura, à la frontière franco-suisse.

Et désormais ce mariage intime entre la science, la technologie et l'art est distingué par les Nations unies. "Si les mécanismes sont généralement cachés, ils peuvent également être visibles, et cela contribue à la dimension poétique et émotionnelle de ces objets", souligne l'Unesco qui a inscrit en décembre cet artisanat sur sa liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

François Junod travaille à un androïde mécanique à l'effigie de Léonard de Vinci, lui-même inventeur et ingénieur de génie. Il a des paupières et ses yeux brillants suivent du regard sa main qui écrit de gauche à droite.

"C'est proche de la magie", lance le maître en donnant vie à la tête du père de la Joconde, lors d'une rencontre avec l'AFP.

"Il y a un élan, un regain d'inté-



rêt à travers ces objets-là parce qu'on est dans une période, une époque où on vit dans le tout électronique et de revoir des objets mécaniques, il y a tout un mystère qui réapparaît, toute une magie qui revient, qui avait un peu disparu avant", explique François Junod.

"Je pense que c'est ça qui redonne de l'intérêt et qui fait revivre ce métier qui avait un peu disparu quand même".

L'atelier se trouve à Sainte-Croix dans l'Ouest de la Suisse, à seulement cinq kilomètres de la frontière française. La région est intimement liée à l'horlogerie et aux arts mécaniques, depuis la persécution des protestants en France après la révo-

cation de l'édit de Nantes. Les réfugiés ont apporté avec eux leur savoir-faire, leur culture et leur amour du travail bien fait.

La tranquillité des montagnes, "ça va très bien avec le métier", fait remarquer le maître. A 61 ans, il porte le flambeau d'une famille qui depuis quatre générations pratique la mécanique de précision dans ce village de 4.400 âmes.

Dans son atelier, les roues dentées et les pistons le disputent aux papillons mécaniques, à un cheval au petit galop, des boîtes à musique du XIXème siècle et des oiseaux géants aux couleurs chamarrées.

Ajoutant à l'atmosphère baroque, parmi une foule d'outils,

trône un squelette coiffé d'un chapeau à plume qui sert à modéliser les mouvements, des bras et des jambes qui pendent du plafond au-dessus d'étagères chargées de têtes miniatures sous le regard d'un œil géant dont l'iris fait de la musique en tournant.

François Junod et son équipe travaillent sur cinq à six pièces à la fois. L'art qu'ils pratiquent demande patience, ingéniosité et curiosité.

Il a fallu cinq ans pour réaliser l'automate incarnant le poète russe Alexandre Pouchkine, capable d'écrire 1.458 poèmes...à l'encre. Le tapis volant a demandé deux ans d'efforts.

"Il faut aimer la difficulté. Il faut

de la patience. Il faut être passionné", énumère le maître des lieux, ajoutant: ce sont "vraiment de véritables objets d'art avec une complexité en tout point identique à l'horlogerie".

Au sein d'un même atelier chacun va réaliser un automate avec son propre style, souligne François Junod. "C'est ça qui lui donne une âme. Il a vraiment une âme! Il n'y a jamais deux automates identiques".

"C'est ça qui fait le charme du métier", dit-il.

Le charme intemporel de cet art séduit jusqu'à la génération smartphone. François Junod raconte comment sa fée Ondine, assise sur un nénuphar les ailes battantes alors qu'elle se réveille pour contempler un papillon s'échappant d'une fleur en train d'éclorre, a fasciné le public à Pékin, Londres, Paris ou Genève.

A chaque fois, des jeunes gens s'agglutinaient autour d'elle et la filmaient avec leur iPhone, "parce que ça bouge. C'est magique. C'est poétique. C'est la magie, le spectacle des automates", raconte-t-il.

Et s'il est l'héritier d'une tradition séculaire, il ne boude pas les nouvelles technologies. Bien au contraire. Il a embrassé l'impression 3D qui a ouvert de nouvelles possibilités permettant de dépasser les limitations des outils traditionnels.

"L'imagination peut aller plus loin. On a plus de possibilités", se réjouit le maître. "Presque tout est possible".

Tajine d'agneau aux pruneaux

Ingrédients : 6 Pers.

épaule d'agneau désossée et coupée en morceaux : 2

pruneaux : 1 paquet
infusion de safran : 1/2 verre
oignon émincé : 4
laurier : 2 feuilles
graine de sésame : 1 c. à soupe
miel : 2 c. à soupe
clou de girofle : 1 pointe
gingembre : 1 pointe
cannelle : 1 pointe
huile d'olive : 5 c. à soupe
eau
sel, poivre

Préparation :

1. Préparez l'infusion de safran en plongeant les filaments dans 1/2 verre

d'eau chaude.

2. Faites revenir les morceaux d'agneau avec 3 à 4 c. à soupe d'huile chaude. Retirez-les au fur et à mesure, réservez.

3. Dans la marmite, mettez 3 oignons émincés et le laurier et laissez légèrement blondir.

Gestes techniques
Émincer ses légumes
Tailler un oignon

4. Remettez la viande et le jus qui s'est écoulé dans la marmite, salez, poivrez, arrosez de la moitié de l'infusion de safran et d'un verre d'eau.

5. Couvrez et laissez cuire à feu moyen jusqu'à ce que la viande se détache avec les doigts, ajoutez le reste de l'infusion de safran. Vérifiez la hauteur du liquide dans la marmite, la cuisson peut demander plus d'1 h 30.

6. Pendant ce temps, faites gonfler les pruneaux dans l'eau chaude.

7. Faites dorer le dernier oignon avec le reste d'huile, ajoutez le miel et laissez cuire quelques minutes à feu doux.

8. Égouttez les pruneaux, ajoutez-les sur les oignons au miel, avec quelques c. d'eau, ajoutez les épices, laissez cuire 5 min.

9. Servez chaud, la viande au centre d'un grand plat, nappée de la sauce, les pruneaux en couronne. Saupoudrez le tout de graines de sésame grillés 3 à 4 min sous le gril du four.



Les risques d'une portion de nourriture frite



Vous aimez la nourriture frite ? Vous serez alors attristé de savoir qu'une simple portion par semaine augmente les risques d'une maladie cardiaque grave ou d'une attaque, selon des chercheurs de différentes universités chinoises, qui ont découvert que 114g de nourriture frite, soit une portion de frites moyenne, pouvait avoir des implications à long-terme sur la santé.

Ils ont pour ce faire mis en relation les données de 23 études réunissant en tout plus d'un million de participants, afin de voir le lien entre maladie cardiovasculaire et consommation de nourriture frite.

Les personnes mangeant une grande quantité de nourriture mauvaise pour la santé avaient un risque de maladie cardiovasculaire grave plus élevé de 28%, un risque de déve-

lopper une maladie artérielle plus élevé de 22% et un risque de crise cardiaque plus élevé de 37% comparé à ceux qui n'en mangent pas régulièrement.

Et le risque augmentait de 3%, 2% et 12% respectivement par portion additionnelle de 114g.

Les chercheurs pensent ainsi que même si les effets de la nourriture grasse sur l'apparition de problèmes cardiovasculaires n'étaient pas clairs, cela pourrait être dû aux graisses saturées venues des huiles végétales utilisées pour les cuire. Frire la nourriture augmente aussi la production de composés potentiellement toxiques dans l'huile, et le poulet frit ou les patates ont souvent plus de sel, ce qui est mauvais pour la santé.